

Rapport du Second Comité Consultatif Régional du Projet MedWetCoast

Tour du Valat – France,
27-29 Juin, 2002

Décembre 2002

MWC Publication : 102002

Sommaire

- 1. Contexte général de la réunion du Comité Consultatif Régional**
- 2. Sommaire et recommandations du RAC2**
 - 2.1. Présentation des développements des projets nationaux et régional**
 - 2.2. Recommandations du RAC2 liées à la réalisation du projet**
 - 2.3. Présentation de la stratégie de durabilité et de l'évaluation à mi-parcours**
 - 2.3.1. Présentation de la stratégie de durabilité
 - 2.3.2. Présentation de l'évaluation à mi-parcours
 - 2.4. Recommandations du RAC 2 liées au projet de durabilité et à l'évaluation à mi-parcours**
 - 2.4.1. Recommandations liées à la stratégie de durabilité
 - 2.4.2. Recommandations liées à l'évaluation à mi-parcours
- 3. Conclusions principales de la réunion du RAC 2**
- 4. Sommaire et recommandations de la réunion technique**
 - 4.1. Résumés des présentations techniques**
 - 4.1.1 « Développements des plans de gestion au niveau des sites MedWetCoast »
 - 4.1.2 « Rapport sur l'état d'avancement des plans de gestion au niveau des sites »
 - 4.1.3 « Contribution à la méthodologie de gestion intégrée des zones côtières (ICZM): processus et facteurs clés »
 - 4.1.4 « Programmes de formation et renforcement des capacités en appui aux activités du projet »
 - 4.2. Recommandations de la session technique**
 - 4.2.1 Recommandations relatives aux plans de gestion
 - 4.2.2 Recommandations relatives à la gestion intégrée et aux approches participatives
 - 4.2.3 Recommandations relatives à la formation

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Programmes détaillés du Second Comité Consultatif Régional (RAC2) et du voyage d'étude politique
- ANNEXE 2 : Listes des participants au Second Comité Consultatif Régional (RAC2) et au voyage d'étude politique
- ANNEXE 3 : Proposition de Termes de références pour l'évaluation à mi-parcours
- ANNEXE 4 : Présentations de la session technique
- ANNEXE 5 : Rapport consolidé trimestriel sur l'avancement des plans de gestions. (Avril-Juin 2002)

1. Contexte général de la réunion du Comité Consultatif Régional

Conformément au document et au manuel de procédures du projet de MedWetCoast, l'objectif des réunions du comité du Comité Consultatif Régional est d'établir un forum de discussions au plus haut niveau qui veillera au maintien de la vision globale et stratégique du projet et aussi de promouvoir les échanges entre les participants afin de permettre un transfert des bonnes pratiques et des leçons apprises à travers les expériences acquises par chacun des pays méditerranéens.

Nous rappelons que les responsabilités du Comité Consultatif Régional sont les suivantes :

- orienter l'avancement du projet en conformité avec le document de projet,
- évaluer l'état d'avancement du projet aux niveaux régional et nationaux,
- évaluer les actions et valider le rapport d'activités annuel de la facilitation régionale,
- ratifier le plan de travail annuel de la composante régionale,
- développer une synergie avec d'autres actions au niveau régional,
- étudier les rapports d'évaluations intermédiaires.

Bien qu'il a été prévu que le second Comité Consultatif Régional du projet de MedWetCoast se tiendrait en Albanie, il y a eu un changement et il a finalement eu lieu à la Tour du Valat en France afin de permettre aux membres du RAC de dialoguer avec les participants du voyage d'étude politique qui a été organisé en parallèle avec la réunion du RAC pour les politiciens locaux et nationaux impliqués dans le projet MedWetCoast.

Le programme ainsi que la liste des participants de la réunion du RAC2 sont joints aux annexes 1&2 du rapport.

Le voyage d'étude politique a été organisé comme un début pour promouvoir la politique de réforme pour la préservation des écosystèmes côtiers et des zones humides à travers le projet et a été suivi par de nombreuses activités dans le même contexte dont la préparation prochaine d'un séminaire régional sur les politiques nationales des zones humides.

Les membres du RAC ont pu en conséquence présenté d'une part les principaux développements du projet à leurs homologues nationaux qui ont participé au voyage d'étude politique, et ainsi sensibiliser les politiciens nationaux concernés sur les différentes opportunités aussi bien sur les défis que rencontrent le projet sur un niveau national.

D'autre part, les politiciens participant au voyage d'étude ont pu exprimé leurs points de vue au partenaires du projet concernant l'importance des activités comme le voyage d'étude. Il est clair que tous les participants ont apprécié l'implication des politiques françaises dans la gestion des écosystèmes côtiers et des zones humides ; le contact avec les politiciens français a été considéré comme une valeur ajoutée à ce voyage.

Les membres du RAC2 sont constitués de partenaires régionaux et nationaux du projet, ainsi que des bailleurs de fonds et des bureaux du PNUD au niveau national

Le document de travail pour la réunion a été envoyé à tous les membres du RAC2 avant leur arrivée, et comprenait les rapports annuels d'avancement régional et nationaux pour 2001 (APR) ainsi que le plan de travail pour 2002. Une proposition de stratégie de durabilité du projet MedWetCoast, préparé par un expert indépendant de l'Unité de Facilitation Régionale (RFU) a aussi été envoyée aux participants du RAC2 avec le document de travail

2. Sommaire et recommandations du RAC2

2.1. Présentation des développements des projets nationaux et régional

En plus des développements régionaux et nationaux présentés par les gestionnaires respectifs du projet, le facilitateur régional a présenté une évaluation globale du projet depuis la tenue du RAC1. La présentation s'est résumée à un compte rendu détaillé sur les principaux développements du projet sur la base du cadre logique commun au projet. Elle se présente sous la forme d'un tableau (tableau1 ci-dessous). Les informations du tableau 1 ont été collectées des rapports nationaux et du rapport régional d'avancement annuel (APR), ainsi que des rapports des réunions d'évaluations tripartites nationales qui ont eu lieu entre Février et Mars 2002 pour toutes les composantes du projet sauf pour le Liban. La mise à jour du tableau a été basée sur les contributions nationales et régionales aux rapports de réalisation du projet (PIR) qui ont été soumis au GEF/PNUD en Juin 2002. Le tableau présenté dans ce support a été davantage révisé sur les bases des différents commentaires fournis par les membres du RAC2.

Tableau 1. Les principaux achèvements liés aux résultats et indicateurs communs du projet pour la période de Juin 2001 – Juin 2002

Objectifs immédiats	Résultats	Indicateurs	Niveau actuel achèvement
1. Promotion des politiques nationales et de leurs moyens d'action pour l'identification des causes politiques à l'origine de la perte de biodiversité dans les zones humides et côtières et développement des capacités	1.1. Un cadre de politique nationale éliminant les causes premières issues des carences de la politique précédente ayant mené à la perte de biodiversité	Une politique/stratégie nationale pour les zones humides est développée (conformément à la Convention de Ramsar ?)	Non programmé en 2001
		Des ressources financières et humaines sont allouées pour la réalisation de cette politique/stratégie	N/A
	1.2 Une planification intersectorielle au niveau national	Établissement et mise en activité d'un comité de pilotage national représentatif	<ul style="list-style-type: none"> -Etablissement des Comités de Pilotage Nationaux dans tous les pays sauf au Liban - Les Comités de Pilotage Nationaux ne sont pas opérationnels en Tunisie et au Maroc -Nombre de réunions en 2001 : Albanie 3, Egypte 2, Autorité Palestinienne 1 -Les procès verbaux des réunions sont disponibles
	1.3. Un cadre légal et réglementaire qui fournit les bases pour une protection efficace et durable des zones humides et de leur biodiversité	Élaboration et adoption des instruments juridiques permettant la protection des sites (acquisition du terrain, utilisation du sol, zonage, etc.)	<p>Diffusion des termes de références d'un diagnostic du cadre légal pour l'adaptation</p> <p>Objectifs nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Albanie : Evaluation du cadre légale Egypte : Etude préliminaire du cadre légale Tunisie : Termes de références pour un programme sur 5ans

Objectifs immédiats	Résultats	Indicateurs	Niveau actuel achevé
2. Les causes premières, à l'origine de la perte de biodiversité dans les principaux sites pilotes, ont été éliminées et les sites sont protégés	2.1. Amélioration de la base d'information	Achèvement des études de diagnostic de site (biophysiques et socio-économiques) dans les 18 mois	Etudes de diagnostic de sites et rapports consolidés sont disponibles en Egypte, Albanie, Tunisie, et Autorité Palestinienne Les diagnostics de sites sont complétés au Maroc La production de la base de données MedWet et les cartographies d'habitats sont en cours de réalisation dans tous les pays
		Bases de données sur les sites mises en place et accessibles	Les données seront disponibles à Automne 2002
	2.2. Systèmes de suivi biophysique et socio-économique pour chacun des sites	Programme de suivi établi et opérationnel	Les programmes de suivi ne sont pas encore développés mais une surveillance est en cours Albanie : Système hydraulique et qualité de l'eau
		Suivi comprenant au minimum 2 (?) visites par semaine	N/A
		Nombre et type de relevés effectués	N/A
	2.3 Comité de gestion des sites	Mise en place localement d'un comité de gestion opérationnel	Mise en place des Comités de pilotage en Albanie, Egypte, Tunisie Les Comités de pilotage ne sont pas implantés en Palestine et au Maroc
		Le comité local de gestion doit se réunir, au minimum, une fois par mois	Nombre de réunions Albanie : 2 réunions par an Egypte : 4 à 7 réunions par an Tunisie : 2 réunions par an
	2.4 Plans de gestion des sites	Le plan de gestion est édifié et approuvé par le comité local de gestion	Les principaux aspects des plans de gestion ont été établis durant 2 réunions régionales : Zaranik et Azraq, le cadre du travail régional a été développé par la RFU Le développement de plans de gestion a été lancé en Egypte et en Palestine. Nécessité d'entreprendre des procédures administratives en Tunisie. Les plans de gestion sont prévus pour la fin 2002.
		Le plan de travail annuel est inséré dans le plan de gestion	L'unité de facilitation régionale a proposé un prototype de plan de travail annuel pour une adaptation aux composantes nationales. Les plans de travail seront développés une fois que les objectifs seront identifiés par les experts internationaux au printemps 2002.

Objectifs immédiats	Résultats	Indicateurs	Niveau actuel achevé
	2.5 Unités de gestion locales	Statut du personnel des unités locales de gestion	Les équipes de l'unité de gestion locale sont insuffisantes pour répondre aux besoins locaux. Indisponibilité du plan de travail des unités locales.
		Disponibilité des ressources financières et matérielles pour les unités locales de gestion	Carence en équipement nécessaire à l'unité locale : l'accès aux instruments de communication et à l'information est limité.
		Mandatées et reconnues pour la coordination de l'exécution du projet au niveau local	Manque de clarté des TdR et de mandat des unités locales pour assurer une responsabilité institutionnelle dans la plupart des pays.
	2.6 Protection de la biodiversité sur les sites	Protection légale des sites	Développement du cadre légal aux niveaux des sites : - Albanie : texte légal concernant les sites en cours, mobilisation locale pour protéger les sites - Egypte : loi 102 en vigueur par le protectorat - Maroc : la loi ne protège pas encore les sites, DRFO assure la protection - A. Palestine : Loi établie en 2000, l'accès aux sites est limité par les rangers et la loi environnement - Tunisie : la loi ne protège pas encore les sites, APAL et CRDA assurent leur protection
		Actions concrètes entreprises pour la protection et la conservation de la biodiversité	- Albanie-Narta : Dragage des canaux et nettoyage des forêts - Egypte-Burullus : épuration et dragage des bugas et des canaux -Egypte-Omayed : Interdiction d'exploitation et d'extraction, réhabilitation des bassins romains - Egypte-Zaranik : acquisition de moteurs pour bateaux - Maroc-Melouya et Beni-Snassen : La protection est assurée par la DREFO - A.Palestine-Wadi Gaza : Déblaiement des débris dans le lit du Wadi - Tunisie-Korba : Clôture des sites, nettoyage des déchets solides
	2.7 Sensibilisation du public et participation	Implication de la population locale dans les activités médiatiques	Implication des médias et activités de sensibilisation en Albanie, Egypte, A.Palestinienne et Tunisie

Objectifs immédiats	Résultats	Indicateurs	Niveau actuel achevé
3. "Fermer le cercle méditerranéen" via la gestion d'un réseau régional efficace favorisant le transfert des enseignements, les échanges et la formation	3.1. Mise en réseau au niveau régional, échange d'expérience, publications	Nombre de partenaires nationaux impliqués dans les réunions régionales	Implication de tous les partenaires nationaux dans les réunions régionales Prise de contacts avec Ramsar, MedWet et MAP pour définir les politiques d'orientations

		Fréquence avec laquelle les homologues régionaux et nationaux se rencontrent et communiquent	Le RAC et les réunions régionales sont des forums d'interactions pour les partenaires régionaux et nationaux
		Nombre et sujet des publications rédigées et diffusées	Bilateral discussion on-going but not officially recorded 10 regional publications including 1 MW Publication Series Enregistrement des discussions bilatérales non officielles 10 publications régionales incluant une Publication dans la série MedWet
	3.2 Formation de tous les acteurs concernés par le projet	Nombre d'ateliers proposés et attendus par les acteurs nationaux	RFU : 2 formations régionales et 1 voyage d'étude régional Albanie : aucune formation nationale Egypte : 5 formations nationales A.Palestinienne : aucune formation nationale Tunisie : 1 formation nationale, 1 voyage d'étude national
		Niveau d'acquisition de compétences liées aux stages de formation	Post-Evaluations sont positives
		Nombre de modules et méthodologies diffusés grâce à la formation	2 Cadrage commun pour la conduite des plans de gestion (Publication MedWetCoast n° 012002 ; mise en oeuvre en cours dans tous les pays) - Protocole SIG commun ((Publication MedWetCoast n° 032002 ; mise en oeuvre en cours de réalisation)

La présentation de l'évaluation du projet a aussi illustré les moyens de financement des différentes composantes du projet depuis le début jusqu'à la date de la réunion du RAC2. Une comparaison entre les fonds GEF et les différentes composantes du projet a été faite et présentée aux membres du RAC2 (tableau ci dessous)

Table 2. Rapport financier des fonds GEF pour MedWetCoast depuis le démarrage du projet (Septembre 1999) jusqu'à Juin 2002

<i>Pays</i>	Albanie	Egypte	Maroc	Autorité Palestinienne	Tunisie	RFU/TDV
<i>Déboursement actuel cumulé en \$</i>	532 000	1 013 788	287 000	449 461	333 000	845 659
<i>Budget total en \$</i>	1 751 000	2 884 000	2 873 700	540 000	2 575 000	1 742 880
<i>Niveau des dépenses du budget total (%)</i>	30%	35%	10%	83%	13%	50%

Il a été souligné par les membres du RAC2 que les données mentionnées dans le tableau 2 ne donnent pas une image complète du déboursement globale du budget du projet national puisque les fonds du FFEM et les contributions nationales ne sont pas tenues en compte dans ce tableau. Les taux de déboursement seraient différents si ceux-ci étaient comptabilisés.

La présentation de l'évaluation générale du projet a aussi couvert les dépenses issues du fonctionnement du projet ainsi que les dépenses pour le développement des méthodologies appliquées au projet. Les membres du RAC2 ont émis quelques observations au regard de ces dépenses, lesquelles ont été prises en considération par le comité provisoire du RAC2 lors de la préparation des propositions de recommandations relatives à l'exécution du projet.

2.2 Recommandations du RAC2 liées à la réalisation du projet

En élaborant ces recommandations, le comité du RAC2 a pris en compte les recommandations du RAC 1 ainsi que les commentaires soulevés par les membres du RAC2 au regard de l'évaluation de l'exécution du projet émise par le Facilitateur Régional. Pour une meilleure compréhension, les recommandations du RAC1 sont mises en correspondance avec celles du RAC2

Recommandations du RAC1	Recommandations du RAC2
Au niveau du PNUD	
<i>Renforcer l'aide du PNUD aux partenaires nationaux du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la préparation des plans de travail du projet, la planification des budgets ➤ Superviser le suivi et la réalisation des activités prévues et des dépenses ➤ Assurer le lien avec les autres initiatives du PNUD dans les pays. ➤ Intégrer les projets au niveau politique
Au niveau des équipes nationales du projet	
<p><i>- Chaque année les composantes du projet doivent présenter leurs plans de travail annuel avec les actions programmées, les dépenses prévisionnelles et les responsabilités de chacun dans l'exécution du projet</i></p> <p><i>- Accroître la disponibilité du personnel et des ressources du projet afin d'en améliorer les résultats en en garantissant la qualité</i></p> <p><i>- Rechercher des expertises internationales plus nombreuses afin de soutenir les experts nationaux pour mener à bien tous les défis du projet. L'expertise internationale doit être identifiée en accord avec les spécificités nationales et un échange permanent doit être entretenu entre ces experts et le projet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout le personnel nécessaire doit être recruté afin de répondre pleinement aux besoins du projet ➤ Toutes les ressources nécessaires doivent être allouées pour les activités (ressources humaines et matérielles). ➤ Assurer l'accès à l'expertise technique spécialisée nécessaire ➤ Les gestionnaires du projet doivent élaborer dans les temps les plans de travail, plans budgétaires et autres rapports utiles
Au niveau de la RFU	
<p><i>- Les fonctions et responsabilités du RFU décrites dans le manuel des procédures doivent être respectées afin que le RFU puisse se concentrer sur sa mission</i></p> <p><i>- Revoir le rôle du RFU afin de le rendre plus opérationnelle en tant que conseiller technique concernant les zones humides et côtières</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation de la RFU (aspects institutionnels et gestion) pour clarifier le rôle et les responsabilités de la RFU ➤ S'assurer que l'évaluation (aspects institutionnels et gestion) soit intégrée à l'évaluation à mi-parcours ➤ Fournir des supports méthodologiques adaptés en réponse aux besoins et aux capacités nationales. ➤ Fournir plus de support technique stratégique

Recommandations du RAC1	Recommandations du RAC2
Au niveau des opérations du projet dans son ensemble	
<p>- Le projet doit adopter une stratégie commune de suivi et d'élaboration qui servira de base aux évaluations annuelles et au PIR. Dans ce but, toutes les composantes du projet doivent élaborer leur propre cadre et identifier un ensemble d'indicateurs de mesure</p> <p>- Conclure rapidement la phase de diagnostic du site, commencer à élaborer les plans de gestion des sites et sur le terrain, lancer des actions concrètes contre les principales menaces au niveau des sites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le flux des opérations entre le manager du projet/les bureaux PNUD /RFU devrait être plus opérationnel ➤ Rapports trimestriels sur l'avancement du projet : le rôle de la RFU dans le renforcement de ses rapports doit être revu en fonction des ressources disponibles pour la RFU ➤ Les dates limites de livraisons des extrants devront être fixées et suivies rigoureusement. Décembre 2002 a été fixé pour les plans de gestion, les suivis et évaluation, la publication de la base de données
Au niveau de la communication	
<p>- Les partenaires du projet doivent immédiatement être équipés de toute l'infrastructure nécessaire à la communication : ordinateurs, modems, accès à internet, courrier électronique.</p> <p>- Le site web du projet doit être utilisé comme pièce centrale de la communication à l'intérieur du projet, tous les partenaires du projet doivent activement participer à sa mise à jour.</p> <p>- La sensibilisation doit être entreprise au niveau national en parallèle avec la planification de la gestion et aboutir à la mise en place d'une pratique régionale sur cette problématique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir et renforcer la communication entre les pays ➤ Outils de communication aux niveaux local et national ➤ Mise à jour régulière du site Internet MedWetCoast ➤ Echange des informations et des leçons apprises ➤ La RFU doit être à l'écoute des besoins nationaux en matière de communication et répondre à ses besoins ➤ Préparer un film documentaire sur le projet en collaboration avec les unités des Nations Unies et d'autres partenaires potentiels ➤ Tous les pays devront préparer les informations (particulièrement celles relatives aux diagnostics des sites) de façon à pouvoir les publier sur le site Internet MedWetCoast ou les diffuser par tout autre moyen.
Au niveau du réseau et des partenariats	
<p>- Les pays doivent susciter un réel partenariat avec les groupes locaux et les ONG et leur fournir les supports nécessaires</p> <p>- L'unité de facilitation régionale doit activement rechercher des relations avec les partenaires régionaux, en particulier avec les conventions internationales et les organisations régionales, et proposer des modalités opérationnelles aux partenaires du projet</p> <p>- Les coopérations Sud-Sud et Nord-Sud doivent être renforcées par le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les mécanismes de mise en réseau et de partenariat ➤ Activer les mécanismes de collaboration avec les Conventions concernées ➤ Construire des liens opérationnels avec l'Initiative MedWet et ses activités présentes et futures. L'Initiative MedWet devrait promouvoir activement de tels liens ➤ Identifier les termes d'une coopération concrète avec le MAP, le RAC/SPA, ERS/RAC sur leurs activités ➤ Assurer l'échange d'informations et des leçons apprises entre les pays par des échanges bilatéraux et des visites ➤ Assurer les échanges d'expérience, des mécanismes et des approches des succès ou des échecs enregistrés à travers la RFU ➤ Identifier les mécanismes pour la continuation de la mise en réseau et de l'assistance technique après la

	<p>fin de la RFU, particulièrement avec la TdV, le CdL, et MW, notamment en ce qui concerne le réseau régional MedWet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La RFU doit fournir l'assistance technique et le renforcement des capacités pour mobiliser les ressources au niveau national des fonds externes et locaux ➤ Les ressources nécessaires à la RFU pour la mobilisation de ressources doivent être identifiées ➤ S'assurer que ce rôle soit pérennisé avec les financements nécessaires après la fin de la RFU notamment avec les initiatives régionales du MW MAP ➤ La délégation palestinienne demande à ce que sa composante continue à bénéficier des activités de mise en réseau et de formation du projet et puisse recevoir les fonds nécessaires à maintenir les réalisations du projet. La mobilisation des ressources pour la composante palestinienne devra être étudiée par le PNUD et les autres partenaires du projet. ➤ Il est demandé que le gouvernement albanais renforce et suive la sauvegarde et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la zone de Narta. Il est recommandé que le GEF/PNUD reprenne le projet MedWetCoast pour soutenir les efforts du gouvernement et des organisations non gouvernementales dans la protection de cette zone.
--	---

2.3. Présentation de la stratégie de durabilité et de l'évaluation à mi-parcours

2.3.1. Présentation de la stratégie de durabilité

Dans le cadre de la présentation de la stratégie de durabilité du projet MWC, seul des projets d'action spécifiques sont autorisés à poursuivre afin de finaliser les objectifs du projet. Il est à rappeler que ces projets d'actions et modalités de travail doivent être garantis pour une bonne continuation.

La présentation rappelle que les aspects prioritaires de la stratégie de durabilité et ses finalités sont :

- Mobilisation de la volonté politique
- Partenariats
- Participation des communautés
- Financement
- Communication

Les discussions la stratégie de durabilité reflètent les points de vue suivants :

- La stratégie de durabilité s'adresse principalement aux actions au niveau local et non pas sur le projet en lui-même ;
- La stratégie de durabilité doit prendre en considération les spécificités nationales
- La stratégie de durabilité doit reconnaître l'existence des structures régionales et répondre aux besoins régionaux ;

- Il est à clarifier que les facteurs de durabilité présentés peuvent ne pas atteindre les résultats escomptés et que des facteurs risques sont à considérer

2.3.2. Présentation de l'évaluation à mi-parcours

Le GEF/PNUD a confirmé que l'évaluation à mi-parcours est un pré requis au suivi et à l'évaluation de la stratégie du projet. Elle devra comprendre une évaluation sur la manière dont a été exécuté le projet aux niveaux nationaux : compte rendus, budgets et impacts

L'UNOPS a expliqué qu'une évaluation de la gestion institutionnelle de la RFU a été entreprise en Juin 2002. Les termes de références de l'évaluation de la gestion de la RFU et de l'évaluation à mi-parcours (joint en Annexe 3) ont été présentés. L'UNOPS a clarifié que cette évaluation a été guidée par la demande de démission du facilitateur régional en Avril 2002 et que celui-ci maintiendra son poste jusqu'en Septembre 2002. A supposer que les résultats de l'évaluation ne soient pas disponibles au moment de la réunion du RAC 2, il a été clarifié que les modalités de gestion nécessaires de la RFU seront entreprises sur la base des recommandations de l'évaluation de la gestion institutionnelle du projet.

L'UNOPS a aussi clarifié que l'évaluation de la gestion de la RFU fait partie intégrante de l'évaluation à mi-parcours du projet.

Durant la réunion, les principaux aspects qui devraient être considérés dans l'évaluation à mi-parcours ont été relevés comme suit :

QUOI

Spécificités des pays	Autres
Suggestions d'évaluations de base au niveau national avant le niveau régional	Afin d'estimer la validité des stratégies et objectifs originaux du projet, il est utile de revoir leur réalisation jusqu'à présent
Si la composante française doit être évaluée, leur évaluation doit être examinée par le PNUD. Il est souhaitable que la France accepte une approche d'évaluation du PNUD.	En ce qui concerne l'initiative d'évaluation de la composante française du projet, l'UNOPS se chargera de cette tâche
Le Liban n'est pas inclus dans le prodoc régional, depuis placé sur une base bilatérale de financement, il est nécessaire donc de discuter avec le PNUD de son inclusion éventuel.	
Les évaluations des Rapports Annuels d'Avancement (APR) des 4 parties prenantes nationales doivent être considérées dans l'évaluation à mi-parcours	Les approches et issues régionales ne sont pas considérées comme un sujet en soi dans l'évaluation à mi-parcours
Mener à bien l'évaluation à mi-parcours est considéré comme un respect des politiques nationales	L'évaluation à mi-parcours doit déterminer et identifier la situation du projet en termes de développement durable et de durabilité des actions
L'évaluation à mi-parcours n'est pas identique dans tous les pays, puisque chaque pays a commencé le projet à des dates différentes	Pour information aux pays l'UNOPS fournira les résultats de l'étude de la gestion de la RFU, comment cela devra se passer et comment les pays seront-ils impliqués ?
L'évaluation devra déterminer la RFU et la composante régionale mais les équipes nationales doivent être aussi évaluées	Est-ce que l'UNOPS a le mandat de revoir seulement le projet régional, et les composantes nationales sont revues par l'PNUD, ou bien est-ce différent ? Les TdR sont-ils établis pour l'UNOPS ou l'PNUD ?

Les conditions d'utilisation des ressources doivent être clarifiés	Ajoutez le point sur les relations entre le Facilitateur régional et les pays et le rôle du Facilitateur régional étant un décideur ou tout simplement un facilitateur
--	--

QUI

La participation d'experts nationaux au niveau de l'équipe d'évaluation est importante	Suggestion d'utiliser la liste du SURF pour identifier et sélectionner les consultants pour l'évaluation
Les CV des consultants sélectionnés doivent être remis au préalable aux bureaux du PNUD	Suggestion de soumettre une sélection finale des candidats au lieu d'être partie prenante dans le processus de sélection La moitié des pays concernés veulent être impliqués dans le processus de sélection

COMMENT

Suggestion d'émettre seulement un contrat pour le consultant et il/elle sera remboursé par chaque bureau PNUD en facturant le projet et créditant l'UNOPS a été agréée	Les pays financeront la durée d'exercice de l'équipe d'évaluation dans chaque pays respectif
--	--

QUAND

En automne 2002, bien que le début du mois de Septembre reste un mois chargé pour tous les bureaux PNUD	Pour la Palestine, débuter la mission en Septembre ne pose aucun problème
---	---

2.4. Recommandations du RAC 2 liées au projet de durabilité et à l'évaluation à mi-parcours

2.4.1. Recommandations liées à la stratégie de durabilité

Il est à rappeler que le RAC 1 a recommandé l'établissement d'une stratégie de durabilité qui pourra indiquer comment intégrer les activités du projet, et faire un suivi de la durabilité des activités du projet aux niveaux régional et national.

Basées sur les discussions et l'ébauche du document sur la durabilité du projet présentées aux membres du RAC 2, il a été convenu les recommandations suivantes :

- Les pays devront soumettre à la RFU, **avant le 31 janvier 2003**, leurs idées concernant les aspects prioritaires en vue de la durabilité des actions aux niveaux local et national en proposant des recommandations concrètes, en identifiant les instruments qui s'appliquent au contexte national
- La RFU devra soutenir les pays dans leur identification des indicateurs pertinents
- Le cadre logique commun du projet devra constituer une base pour les indicateurs
- L'ébauche du document « Durabilité du projet MWC » doit être finalisée à la lumière des commentaires des partenaires du projet

2.4.2. Recommandations liées à l'évaluation à mi-parcours

Il a été recommandé par le RAC 1 de clarifier les arrangements institutionnels parmi tous les groupes des parties prenantes concernés et d'intégrer le projet dans des structures institutionnelles appropriées.

Basé sur les TdR de l'évaluation à mi-parcours et sur les discussions se rapportant aux TdR proposés, les recommandations suivantes ont été retenues durant la réunion du RAC 2 :

1. L'évaluation à mi-parcours doit être basée sur la révision des composantes nationales et de ses résultats, avant de revoir les performances de la RFU
2. L'évaluation à mi-parcours et l'implication des 4 principales parties prenantes au niveau des pays doivent être prises en considération pendant et après l'évaluation à mi-parcours.
3. La composante nationale Libanaise est financée par les fonds FFEM, mais à la demande des bailleurs, il a été demandé de suivre une procédure identique d'évaluation à l'instar de la procédure du GEF. Le Liban sera donc inclus dans l'évaluation globale et l'UNOPS prendra en charge cette demande.
4. Le rapport d'évaluation de la gestion de la RFU doit être utilisé par tous les pays comme un élément à part entière de l'évaluation à mi-parcours
5. Les conditions d'utilisation des ressources doivent être clarifiées et peuvent être remplacées par une utilisation plus efficace des ressources utilisées
6. La liste du SURF doit être consultée pour identifier et sélectionner les consultants de l'évaluation à mi-parcours
7. Les pays participants doivent participer à la sélection de l'équipe qui sera en charge de l'évaluation à mi-parcours, soit en recevant la liste et les CV des candidats sélectionnés, soit la liste pour une sélection définitive.
8. Chaque pays respectif doit couvrir ses propres dépenses liées à la mission d'évaluation à mi-parcours
9. Il a été convenu que l'UNOPS délivrera un seul contrat pour l'équipe d'évaluation à mi-parcours et que les dépenses seront remboursées par chaque bureau PNUD et cela en facturant le projet et en créditant l'UNOPS

Il a aussi été noté que le coordinateur de l'Initiative MedWet a fait suivre des commentaires officiels relatifs à l'évaluation à mi-parcours et a proposé d'approfondir les points suivants :

- Les raisons d'avoir différentes approches et différent niveau d'avancement au niveau national
- Identifier si le projet est fondé sur des structures institutionnelles existantes aussi bien au niveau régional que national
- Le rapport de durabilité présenté durant la réunion du RAC doit mener à des propositions claires, et les auteurs du projet doivent participer à leur réalisation ; ils sont considérés comme les acteurs clés pour le suivi et la réalisation du projet
- Le Coordinateur MedWet a rappelé que le projet medWetCoast est une activité centrale de MedWet et que l'Initiative MedWet est toujours disposée à assister le projet et à participer à l'évaluation à mi-parcours.

Le conservatoire du littoral (représentant le FFEM) a souligné officiellement que depuis la phase de développement du projet, des procédures d'évaluation et de suivi auraient du être mis en place pour toutes les activités du projet indépendamment de leur source de financement. Le conservatoire a également confirmé que le FFEM avait approuvé le projet dès 1997, en se basant sur le fait qu'un examen des activités placées sous fonds FFEM serait conduit lors de l'évaluation à mi parcours du projet financée par les fonds du GEF.

3 Conclusions principales de la réunion du RAC 2

Les principales conclusions de la réunion du RAC 2 sont les suivantes :

- L'évaluation à mi-parcours du projet aura lieu en Automne 2002
- Toutes les recommandations du RAC 2 doivent être soulevées durant l'évaluation à mi-parcours
- Les résultats de l'évaluation à mi-parcours doivent être inclus dans les futurs plans de travail des composantes régionales et nationales du projet
- La délégation palestinienne demande à continuer de bénéficier du réseau ainsi que des activités de formation du projet. Les fonds nécessaires alloués au projet doivent être détaillés par une équipe palestinienne et les ressources des composantes palestiniennes doivent être examinées par l'PNUD et les autres partenaires du projet
- La délégation Albanaise a invité le GEF/PNUD d'accepter de reprendre les activités de projet MedWetCoast en Albanie afin de soutenir les institutions gouvernementales et non gouvernementales dans leur effort de préservation des sites du projet. Le gouvernement albanais a réaffirmé son engagement pour assurer la sauvegarde et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région de Narta.
- Les membres du RAC2 ont approuvé la demande de la délégation Tunisienne qui se propose d'organiser en Avril 2003, en Tunisie, le prochain Comité Consultatif Régional.

4. Sommaire et recommandations de la réunion technique

4.1. Résumés des présentations techniques

4.1.1 « Développements des plans de gestion au niveau des sites MedWetCoast »

Dans cette présentation, le communicant a rappelé les grandes lignes du processus du plan de gestion et de son cadre logique (voir publication RFU n° 01/2002). L'intervenant a défini ce qu'est un plan de gestion, dans la forme et dans le fond. Il a passé en revue les responsabilités de l'équipe en charge du processus plan de gestion. L'implication de tous les acteurs dans la validation des plans de gestion par des actions participatives reste une priorité dans la préparation du plan de gestion. Le plan de travail du processus plan de gestion discuté à Zaranik et à Amman a été présenté, le format des futurs plans de gestion suivra les directives RAMSAR/EUROSITE.

(Présentation jointe en Annexe 4)

4.1.2 « Rapport sur l'état d'avancement des plans de gestion au niveau des sites »

Animé par chacune des composantes nationales, la présentation du rapport de l'évolution des activités liées à la phase plan de gestion au niveau des sites MedWetCoast a suivi le modèle du rapport trimestriel de l'état d'avancement des plans de gestion (modèle mis au point par la RFU). Ce rapport permet de suivre l'état d'avancement du processus plan de gestion au niveau de chaque site MedWetCoast et de remédier aux problèmes rencontrés dans le déroulement de ce processus, notamment en répondant aux besoins techniques émis. L'échéance de 3 mois de ce rapport permet également d'être le plus efficace et de respecter au mieux possible les échéances arrêtées sur le plan de travail.

Les présentations de ce rapport ont généralement porté sur le démarrage du processus plan de gestion au niveau de chaque pays plutôt qu'un rapport spécifique pour

chacun des sites. Hormis l'Égypte, la Tunisie et l'Albanie qui ont désigné les équipes responsables des plans de gestion et procédé aux premières démarches du démarrage de cette phase, le reste des pays s'appliquent à finaliser leurs diagnostics de site.

Le rapport trimestriel consolidé de l'état d'avancement des plans de gestion pour la période allant d'avril à juin 2002 est rapporté dans l'Annexe 5.

4.1.3 « Contribution à la méthodologie de gestion intégrée des zones côtières (ICZM): processus et facteurs clés »

L'intervenante a présenté la méthodologie de gestion intégrée des zones côtières appelée ICZM (Integrated Coastal Zone Management). Cette approche mise au point par l'UNESCO permet de mettre en place un système d'information cohérent capable de fournir aux décideurs et aux développeurs des éléments de choix objectifs puisque les conflits se déclarent souvent en absence de données et d'indicateurs appropriées. En plus de la présentation des différentes étapes du processus, les principaux indicateurs permettant l'évaluation régulière de ce processus et des études de cas ont été présentées. La présentation est jointe en Annexe 4.

4.1.4 « Programmes de formation et renforcement des capacités en appui aux activités du projet »

L'intervenant a mis l'accent sur la place du volet formation dans le projet MedWetCoast et du bilan analysé de toutes les formations nationales et régionales assurées par l'ATEN entre 2001 et 2002. Des perspectives pour les années 2003 et 2004 sont également soulignées.

Dans cette intervention une analyse détaillée des formations assurées a été présentée (taux de participation par pays, stagiaires et experts intervenants, points forts et points faibles, produits de capitalisation, ...). (Voir Annexe 4)

4.2. Recommandations de la session technique

4.2.1 Recommandations relatives aux plans de gestion

1. Accélérer l'élaboration des plans de gestion pour toutes les composantes nationales en vue de leur finalisation en décembre 2002. Cette date est fixée pour avril 2003 pour le Maroc et décembre 2003 pour le Liban (en fonction des moyens financiers à acquérir).
2. Prendre en considération les aspects socio-économiques des populations avoisinants les sites.
3. Créer un consensus lors du processus de planification de la gestion en faisant appel aux actions participatives afin d'assurer une durabilité des actions du projet.
4. Les plans de gestion devront prendre en considération les besoins en mobilisation de ressources.
5. Le plan de suivi et de surveillance pour l'élaboration de la phase de plans de gestion (agréé à Zaranik) doit être mis en œuvre.
6. Le suivi et l'évaluation des plans de gestion devront comprendre des indicateurs clairs et bien définis de la mise en œuvre des plans au niveau des produits (plans, SIG, inventaires) et au niveau des résultats (résultats environnementaux et socio-économiques, sensibilisation, changement des comportements).

4.2.2 Recommandations relatives à la gestion intégrée et aux approches participatives

1. Il est essentiel de valider les évaluations socio-environnementales et les objectifs des plans de gestion avec les groupes politiques locaux, ce qui permettra leur institutionnalisation.
2. Le rôle des décideurs (y compris des opérateurs économiques) doit être pris en compte même si des ONG ou des groupes locaux sont impliqués dans les plans de gestion.
3. L'harmonisation de la réglementation proposée dans le plan de gestion en prenant en considération les utilisations locales et la réglementation nationale doit être renforcée.
4. Le plan de gestion devra contenir des incitations (reconnaissance des droits, incitations économiques, aspects symboliques) afin de favoriser l'harmonie entre les différents intérêts.

4.2.3 Recommandations relatives à la formation

1. Le rôle des points focaux des formations nationales doit être renforcé de manière à s'assurer que les participants aux sessions de formations nationales et régionales soient soigneusement sélectionnés afin d'optimiser l'impact final de la formation.
2. Les liens post-formation avec les formateurs-experts doivent être renforcés afin d'améliorer la mise en œuvre des méthodes apprises.
3. Des plans d'actions annuels détaillés des formations doivent être élaborés au niveau national et mis en œuvre selon les plans de formation nationaux développés en 2001.
4. Les ressources humaines en matière de formation doivent être renforcées et sélectionnées en consultation avec les partenaires nationaux.
5. Assurer la synergie avec les formations existantes au niveau régional.
6. Développer la coopération bilatérale entre les pays à travers des activités de formation (échanges, etc...).
7. Le séminaire régional sur la stratégie zones humides devrait être lié aux stratégies zones humides développées au niveau national.
8. Les participants doivent respecter les procédures et les dates limites pour les sessions de formation.

ANNEXE 1. Programmes détaillés du
Second Comité Consultatif Régional (RAC2) et
du voyage d'étude politique

ANNEXE 2. Listes des participants au
Second Comité Consultatif Régional (RAC2) et
au voyage d'étude politique

ANNEXE 3. Proposition de Termes de
références pour l'évaluation à mi-parcours

ANNEXE 4. Présentations de la session
technique

ANNEXE 5. Rapport consolidé trimestriel sur
l'avancement des plans de gestions. (Avril-
Juin 2002)

**ANNEXE 1. Programmes détaillés du Second
Comité Consultatif Régional (RAC2) et du
voyage d'étude politique**

DEUXIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI REGIONAL (RAC2)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Date	Lieu	Objectifs
Mardi 25 juin : Arrivée et réception des membres de la deuxième réunion du Comité consultatif régional (RAC2). Rencontre à l'aéroport de Marseille et transfert à l'hôtel en Arles.		
Mercredi 26 juin : Visite d'étude en Camargue et à Montpellier <i>Les membres du Comité Consultatif Régional (RAC2) se joindront au voyage d'étude pour les politiques.</i>		
Matin	Camargue	Présentation du concept de parc naturel régional et visite du Parc naturel régional de Camargue ; Rencontre avec le directeur du Parc.
Après-midi	Montpellier / La Grande -Motte	Mission inter-départementale du Languedoc (développement touristique et aménagement du territoire)
Jeudi 27 juin : Réunion du Comité Régional Consultatif (RAC2) à la Tour du Valat		
Session1	Développement du projet en 2002 – Présidée par la Tour du Valat, Rapporteur: Samia Guirguis	
9:00-9:30	Ouverture de la réunion par la présidence du RAC2 (TdV/CdL) et présentation des membres du RAC2	
9:30-11:00	Présentation des rapports nationaux: Albanie, Egypte, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne et Tunisie (Présentation de 15 minutes/pays)	
11:00-11:30	Pause café	
11:30-12:15	Discussion générale sur les rapports nationaux	
12:15-13:00	Présentation du rapport régional et du plan de travail (présentation de 15 minutes par le Facilitateur régional suivie d'une discussion (30 mn))	
Session2	Evaluation et durabilité du projet – Présidée par Conservatoire du Littoral, Rapporteur: Vladimir Malkaj	
14:30-15:00	Présentation de l'évaluation générale du projet et du plan d'action proposé pour la durabilité du projet	
15:00-16:00	Discussion de l'évaluation générale du projet et du plan d'action proposé pour la durabilité du projet	
16:00-16:30	Pause café	
16:30-17:15	Discussion sur l'évaluation à mi-parcours: termes de référence et plan de travail	
17:15-18:00	Validation du plan de travail et des décisions des membres du RAC2	

Vendredi 28 juin : Réunion technique fermée à l'attention des gestionnaires de projets, le GEF/PNUD, l'UNOPS et la RFU	
Session1	Cadre de travail MedWetCoast pour les plans de gestion Président : Spyros Kouvelis, Rapporteur: Habib Ben Moussa
9:00 - 9:30	Présentation de l'ordre du jour et présentation des participants (Lamia Mansour)
9:30 - 10:00	Présentation du cadre de travail MedWetCoast pour le développement de plans de gestion au niveau des sites (Jean-Marc Sinnassamy)
10:00 - 10:30	Présentation de la phase "Plans de gestion" dans chaque pays : Albanie, Egypte, Liban (présentation de 10 minutes / pays)
10:30 - 11:00	Pause café
11:00 - 11:30	Présentation de la phase "Plans de gestion" dans chaque pays : Maroc, Autorité Palestinienne, Tunisie (Présentation de 10 minutes / pays)
11:30 - 12:15	Discussions et recommandations sur le développement et la mise en œuvre des plans de gestion dans le cadre du projet MedWetCoast
Session2	Objectifs techniques relatifs au projet Président : Tatjana Hema, Rapporteur : Sami Qadan
14:00 -14:45	Participation du public et modalités pour assurer les approches participatives dans le cadre du projet MedWetCoast (Martine Antona)
14:45 - 15:30	Discussions sur les approches participatives dans le cadre du projet MedWetCoast
15:30 - 16:00	Pause café
16:00 - 17:00	Programmes de formation et renforcement des capacités en relation avec les actions du projet (Emmanuel Thévenin)
17:00 -18:00	Recommandations et décisions concernant les aspects techniques du projet
Samedi 29 juin : Réunion technique fermée à l'attention des coordinateurs de projet / les gestionnaires de projet, le PNUD et la RFU	
matin	Visite d'étude aux Marais du Vigueirat
Dimanche 30 juin, retour à l'aéroport de Marseille des membres du RAC2	

PROGRAMME VOYAGE D'ETUDE

- **Date** : du 23 au 27 juin 2002
- **Participation souhaitée** : 3 ou 4 représentants par pays : Autorités locales, Gouverneurs, Préfet, Wallis... et Directeur National du projet MedWetCoast.

Date	Lieu	Objectifs
Dimanche 23 Juin Arrivée à Paris/Journée Libre		
Lundi 24 Juin / Voyage d'étude Paris		
AM	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement	Réflexion sur les stratégies nationales zones humides (Plan National d'Action pour les Zones Humides). Présentation des politiques de protection de l'environnement en France. Rencontre avec des Directeurs d'administration centrale et Inspecteurs généraux.
PM	Sénat ou Assemblée nationale	Refondation et évolutions législatives du Conservatoire du Littoral. Rencontre avec des parlementaires, le sénateur Louis Le Pensec et le Directeur du Conservatoire.
	Transfert de Paris à Marseille en TGV Méditerranée	
	Hôtel à Marseille	
Mardi 25 Juin / Voyage d'étude Provence Alpes Côte d'Azur		
AM	Parc National de Port Cros	Présentation du concept Parc National et visite; Rencontre avec le Directeur du Parc National
	Commune d'Hyères	Politique de protection et Collectivités locales; Rencontre avec Monsieur le Maire
PM	Salins d'Hyères	Présentation du concept d'action foncière et visite du site; Rencontre avec le Délégué Régional du Conservatoire du littoral
Soirée	Conseil Régional	Réception officielle au Conseil Régional
	Hôtel à Marseille	
Mercredi 26 Juin / Voyage d'étude Camargue		
<i>Les participants au Comité de Suivi Régional (RAC2) seront associés à cette journée</i>		
AM	Camargue	Présentation du concept de Parc Naturel Régional et visite Parc Régional Camargue; Rencontre avec le Directeur
PM	Montpellier / la Grande Motte	Mission Interministérielle Languedoc (aménagement interministériel du territoire et évolution des stations touristiques)
	Hôtel Arles	
Jeudi 27 Juin / Début des travaux du Comité de Suivi Régional (RAC2)		
<i>Les participants au Voyage d'étude sont invités à assister aux premiers travaux du Comité de suivi Régional</i>		
AM	Comité de Suivi Régional Présentations des composantes nationales et régionale	
PM	Après le déjeuner, retour à Marseille des participants au Voyage d'étude (à l'exception des Directeurs du projet qui participent au RAC). Retour par avion ou train Marseille /Paris ou retour direct.	

ANNEXE 2. Listes des participants au
**Second Comité Consultatif Régional (RAC2) et
au voyage d'étude politique**



List of members of the second Regional Advisory Committee

Albania			
Name Title	Tatjana Hema Deputy Ministres	Violeta Zuna Project Manager	Vladimir Malkaj Development Advisor
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Ministry of Environment 355 42 57895 355 42 70627 medwet3alb@albaniaonline.net	MWC-Albania 355 42 57895 355 42 28348 medwet3alb@albaniaonline.net	UNDP 355 4 233 122 335 4 232 075 vladimir.malkaj@undp.org
Egypt			
Name Title	Mostafa Fouda Director of Natural Conservation Sector	Esam A. El Badry Project Manager	Samia Guirguis Assistant Resident Representative
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	EEAA 202 524 87 92 202 524 87 92 foudamos@link.net	MWC-Egypt 202 336 90 83 202 761 55 42 medwetcoast@link.net	UNDP 202 5 784 840 202 5 784 847 samia.guirguis@undp.org
Lebanon			
Name Title	Lina Yamout Head of Protection of Urban Environment Service	Charbel Rizk Project Manager	Dima Al Khatib Gef focal point
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Ministry of Environment 96 14 522 222 96 14 525 080 l.yamout@moe.gov.lb	MWC-Lebanon 9614 522 222 96 14 525 080 crizk@moe.gov.lb crizkch@hotmail.com	UNDP 961 1 981 301 961 1 981 521 dima.al-khatib@undp.org
Morocco			
Name Title	Abdallah Rattal National Coordinator Dept Environnement	Youssef Slaoui Project Manager	Lahsen Amaoun Conservation des ressources Fôrestières
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	212 37 68 26 34 212 37 77 08 75 rattal@hotmail.com	MWC-Morocco 212 37 77 61 57 212 37 77 61 56 mwc@wanadoo.net.ma	MCEF 212 6 20 38 934 212 37 66 08 26
Name Title		Abdelmjid Belmrid Directeur, Coordinateur local	
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:		MWC-Morocco MCEF/DREFO 212 56 68 34 50 212 37 68 84 22	
Palestinian Authority			
Name Title	Saïd Jalala Director General	Sami Qadan Project manager	Juerg Staudenmann Gef focal point
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	MEnA 972 52 578 554 972 82 847 198 said_jalala@hotmail.com	MWC-Palestine Authority 972 52 578 554 972 82 847 198 sqadan@gov.ps sqadan@hotmail.com	UNDP/PAPP 972 2 626 82 50 972 2 626 82 22 juerg.staudenmann@undp.org
Tunisia			
Name Title	Abderhamen Gannoun Directeur Général	Habib Ben Moussa National Coordinator	Nadia Bechraoui Gef focal point
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	APAL 216 71 840 177 216 71 848 660 boc@apal.nat.tn	MWC-Tunisia 216 71 840 177 216 71 848 660 H.Bmoussa@apal.nat.tn	PNUD 216 71 564 558 216 71 560 094 nadia.bechraoui@undp.org

MedWetCoast Regional Facilitation Unit		
Name Title	Lamia Mansour Regional Facilitator	Bouameur Mahi Regional Assistant / Communication Officer
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	MWC-RFU 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 lamia.mansour@tourduvalat.org	MWC-RFU 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 bouameur.mahi@medwetcoast.com
Name Title	Luc Hoffmann Président	Jean Paul Taris Directeur Général
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 hoffmann@tourduvalat.org	Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 taris@tourduvalat.org
Name Title	Jean Jalbert Directeur de la conservation	François Letourneux Directeur
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 jalbert@tourduvalat.org	Conservatoire du Littoral 33 1 44 06 89 15 33 1 45 83 60 45
Name Title	Pierre Bougeant Chargé de mission	Fabrice Bernard Chargé de coopération
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Conservatoire du Littoral 33 1 44 06 89 15 33 1 45 83 60 45 bougeant.celrl@wanadoo.fr	Conservatoire du Littoral 33 1 44 06 89 15 33 1 45 83 60 45 fabrice.bernard@wanadoo.fr
Name Title	Abdelkrim Si Bachir Consultant	
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 abdel_si_bachir@tourduvalat.org	
Funding Agencies		
Name Title	Sylvia Schollbrook Portoflio manager	Hani Daraghma Regional Coordinator
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	UNOPS Phone : 1 212 4571864 Fax : 1 212 4574044 sylvias@unops.org	GEF/UNDP/RBAS 202 5 784 840 202 5 784 847 hani.daraghma@undp.org
Name Title	Ghislain Rieb Chargé de mission	Christophe Du Castel Chargé de Mission
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	MATE/SAI-FFEM 33 1 42 19 17 05 33 1 42 19 17 72 Ghislain.RIEB@environnement.gouv.fr	Secrétariat du FFEM - AFD Phone : 33 1 53 44 33 10 Fax : 33 1 53 44 32 48 ducastelc@afd.fr
International Conventions		
Name Title	Atef Ouergui Biological Marine Expert	Spyros Kouvelis MedWet Coordinator
Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	UNEP CAR/ASP 216 1 795 760 216 1 797 349 car-asp@rac-spa.org.tn	MedWet / RAMSAR Convention 30 10 808 92 70 30 10 808 92 74 kouvelis@medwet.org

Regional Members		
<p>Name Title</p> <p>Organisation Phone nb: Fax nb: Email:</p>	<p>Emmanuel Lopez Président du Conseil Administratif</p> <p>ATEN 33 4 94 12 82 30 33 4 67 52 77 93 e.lopez@pnpc.com.fr</p>	<p>Jean Marie Petit Directeur</p> <p>ATEN 33 4 67 04 30 00 33 4 67 52 77 93 petit@ensam.inra.fr</p>
<p>Name Title</p> <p>Organisation Phone nb: Fax nb: Email:</p>	<p>Emmanuel Thevenin Chargé de mission</p> <p>ATEN 33 4 67 04 30 22 33 4 67 52 88 95 thevenin@ensam.inra.fr</p>	<p>Naïk Faucon Chargée de formation</p> <p>ATEN 33 4 67 04 36 87 33 4 67 52 88 95 naik.faucon@espaces-naturels.fr</p>
<p>Name Title</p> <p>Organisation Phone nb: Fax nb: Email:</p>	<p>Jamie Skinner Director</p> <p>IUCN Centre for Mediterranean Coop.</p> <p>34 952 028 430 34 952 619 366 jamie.skinner@iucn.org</p>	

STUDY TOUR 23-27 Juin 2002, FRANCE

LISTE DES PARTICIPANTS LIST OF PARTICIPANTS

PAYS COUNTRY	NOM NAME	FONCTION FUNCTION	EMPLOYEUR EMPLOYER	
ALBANIA				
Mr	Shpetim	DGIKA	Prefect	Prefecture of Vlora
Mrs	Leka	SHPRESA	Director	Ministry of Territory Adjustment and Tourism
Mr	Fatmir	XHINDI	Deputy, Head of Green Group	Albanian Parliament
EGYPT				
Mr	Esam Ahmed	ELBADRY	MedWetCoast Project Manager	Egyptian Environmental Affairs Agency
Mrs	Samia	GUIRGUIS	Assistant Resident Representative GEF Focal point	UNDP
LEBANON				
Mr	Nazih	ROUHANA	Mayor of the Municipality of Ammiq	Ministry of Interior and Municipalities
MAROC				
Mr	Mohamed	ALLOUCH	Gouverneur de la Province de Berkane	Ministère de l'Intérieur
Mr	Mohamed	ANECHOUM	Secrétaire Général	Ministère Chargé des Eaux et Forêts
Mr	Mohamed	ANKOUZ	Directeur du Département des Ressources Naturelles	Ministère Chargé des Eaux et Forêts
Mr	Taha	BALAFREJ	Directeur du Partenariat de la Communication et de la Coopération	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement
Mr	Jamal Eddine	BLAGHMI	Gouverneur de la Province de Nador	Ministère de l'Intérieur
PALESTINIAN AUTHORITY				
Mr	Hosameldeen	AL KHOZONDAR	Director General Head of Central Committee for Organisation and Building	Ministry of Local Government
Mr	Saïd	JALALA	Director General	Palestinian Agency for Environmental Affairs
TUNISIE				
Mr	Yahya	ABIDI	Secrétaire Général de la Municipalité de MAAMOURA	Ministère de l'Intérieur
Mr	Abderhaman	GANNOUN	Directeur Général	Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
Mr	Néji	HALLOUL	Directeur	Agence Nationale de la Protection de l'Environnement



**List of participants to the Closed technical meeting for Project Managers, GEF/UNDP, UNOPS and RFU
Friday June 28th (Tour du Valat, France)**

Albania			
Name	Tatjana Hema	Violeta Zuna	Vladimir Malkaj
Title	Deputy Ministres	Project Manager	Development Advisor
Organisation	Ministry of Environment	MWC-Albania	UNDP
Phone nb:	355 42 57895	355 42 57895	355 4 233 122
Fax nb:	355 42 70627	355 42 28348	335 4 232 075
Email:	medwet3alb@albaniaonline.net	medwet3alb@albaniaonline.net	vladimir.malkaj@undp.org
Egypt			
Name	Mostafa Fouda	Esam A. El Badry	Samia Guirguis
Title	Director of Natural	Project Manager	Gef focal point
Organisation	Conservation Sector EEAA	MWC-Egypt	UNDP
Phone nb:	202 524 87 92	202 336 90 83	202 5 784 840
Fax nb:	202 524 87 92	202 761 55 42	202 5 784 847
Email:	foudamos@link.net	medwetcoast@link.net	Mohamed.Bayoumi@undp.org
Lebanon			
Name	Lina Yamout	Rizk Charbel	Dima Al Khatib
Title	Head of Protection of Urban Environment Service	Project Manager	Gef focal point
Organisation	Ministry of Environment	MWC-Lebanon	UNDP
Phone nb:	96 14 522 222	9614 522 222	961 1 981 301
Fax nb:	96 14 525 080	96 14 525 080	961 1 981 521
Email:	l.yamout@moe.gov.lb	crizk@moe.gov.lb crizk@hotmail.com	dima.al-khatib@undp.org
Morocco			
Name	Abdallah Rattal	Youssef Slaoui	Khadija Belfakir
Title	National Coordinator	Project Manager	Gef focal point
Organisation	Dept Environnement	MWC-Morocco	UNDP
Phone nb:	212 37 68 26 34	212 37 77 61 57	212 37 703 555
Fax nb:	212 37 77 08 75	212 37 77 61 58	212 37 701 566
Email:	rattal@hotmail.com	mwc@wanadoo.net.ma	khadija.belfakir@undp.org
Name	Abdallah El Mastour	Abdelmjid Belmrud	
Title	National Coordinator	Directeur, Coordinateur local	
Organisation	Counterpart MCEF	MWC-Moroco	
Phone nb:	212 6 20 38 934	MCEF/DREFO	
Fax nb:	212 37 66 08 26	212 56 68 34 50	
Email:		212 37 68 84 22	
Palestinian Authority			
Name	Sami Qadan	Juerg Staudenmann	
Title	Project manager	Gef focal point	
Organisation	MWC-Palestine Authority	UNDP/PAPP	
Phone nb:	972 52 578 554	972 2 626 82 50	
Fax nb:	972 82 847 198	972 2 626 82 22	
Email:	sqadan@gov.ps sqadan@hotmail.com	juerg.staudenmann@undp.org	
Tunisia			
Name	Habib Ben Moussa	Nadia Bechraoui	
Title	National Coordinator	Gef focal point	
Organisation	MWC-Tunisia	PNUD	
Phone nb:	216 71 840 177	216 71 564 011	
Fax nb:	216 71 848 660	216 71 560 094	
Email:	H.Bmoussa@apal.nat.tn	nadia.bechraoui@undp.org	

MedWetCoast Regional Facilitation Unit		
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Lamia Mansour Regional Facilitator MWC-RFU 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 lamia.mansour@tourduvalat.org	Bouameur Mahi Regional Assistant / Communication Officer (MWC-RFU) 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 bouameur.mahi@medwetcoast.com
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Jean Jalbert Directeur de la conservation Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 jalbert@tourduvalat.org	Pierre Bougeant Chargé de mission Conservatoire du Littoral 33 1 44 06 89 15 33 1 45 83 60 45 bougeant.celrl@wanadoo.fr
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Fabrice Bernard Chargé de coopération Conservatoire du Littoral 33 1 44 06 89 15 33 1 45 83 60 45 fabrice.bernard@wanadoo.fr	Abdelkrim Si Bachir Consultant technique Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 29 66 33 4 90 97 20 19 abdel_si_bachir@tourduvalat.org
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Emmanuel Thevenin Chargé de mission ATEN 33 4 67 04 30 22 33 4 67 52 88 95 thevenin@ensam.inra.fr	Naïk Faucon Chargé de formation ATEN 33 4 67 04 36 87 33 4 67 52 88 95 naik.faucon@espaces-naturels.fr
Experts		
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Nick Riddiford Expert (00) 44 15 95 760 250 nick.riddiford@lineone.net	Erik Mahé Expert 04 99 62 03 96 erikmahe@hotmail.com
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Martine Antona Expert CIRAD-Tera, Montpellier 04 67 59 37 07 04 67 59 38 27 antona@cirad.fr	Didier Moulis Expert EID - Montpellier 04 67 63 70 50 dmoulis@eid-med.org
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Patrick Grillas Expert Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 grillas@tourduvalat.org	Jean Marc Sinnassamy Expert Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 sinnassamy@tourduvalat.org
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Raphaël Mathevet Expert Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 mathevet@tourduvalat.org	Alain Sandoz Expert Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 sandoz@tourduvalat.org
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Christian Perennou Expert Station Biologique de la Tour du Valat 33 4 90 97 20 13 33 4 90 97 20 19 perennou@tourduvalat.org	
Funding Agencies		
Name Title Organisation Phone nb: Fax nb: Email:	Sylvia Schollbrook Portfolio manager UNOPS Phone : 1 212 4571864 Fax : 1 212 4574044 sylvias@unops.org	Hani Daraghma Regional Coordinator GEF/UNDP/RBAS 202 5 784 840 202 5 784 847 hani.daraghma@undp.org

ANNEXE 3. Proposition de Termes de
références pour l'évaluation à mi-parcours

Termes de Référence

Evaluation à mi-parcours

RAB/97/G31 – MedWetCoast

Conservation des zones humides et des écosystèmes côtiers dans la région méditerranéenne : Albanie, Egypte, (Liban), Maroc, Tunisie et Autorité palestinienne

Document en cours de validation

Mai 2002

Sommaire

- 1. Contexte et introduction**
- 2. Objectifs et extraits du projet**
- 3. Objectifs généraux de l'évaluation**
- 4. Résultats de l'évaluation**
- 5. Méthodologie pour l'évaluation**
 - 5.1. Déroulement de l'évaluation
 - 5.2. Equipe d'évaluation
 - 5.3. Mise en œuvre

1. Contexte et introduction

Ce projet régional est subventionné par le GEF et le FFEM pour une période de cinq ans (1999-2004). La contribution du GEF s'élève à 13,273 millions de dollars US et celle du FFEM à environ 2 millions de dollars US. Ce projet est mis en œuvre par les bureaux du PNUD et exécuté à travers les dispositifs NEX (National EXecution) en Albanie, Egypte, Maroc, Tunisie et Liban et directement en ce qui concerne l'Autorité palestinienne. La composante régionale du projet est exécutée par le United Nations Office for Project Services et est mis en œuvre par l'Unité de Facilitation Régionale basé à la Station Biologique de la Tour du Valat, Arles, France. La RFU est constituée d'un Facilitateur Régional et d'un assistant de projet sous la responsabilité et le soutien technique de la Tour du Valat et du Conservatoire du Littoral. Cette composante régionale a pour objectif d'assurer un lien étroit entre les 6 projets nationaux afin de renforcer les impacts positifs de leur mise en réseau et des échanges d'expériences et d'expertises et de fournir une assistance technique à la conservation et à la gestion de la biodiversité des zones humides et des écosystèmes côtiers dans 15 sites d'importance globale. De plus, l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) met en œuvre les activités de formation régionales du projet et soutient les activités de formation nationales.

La mise en œuvre des six projets nationaux relève principalement des ministères de l'Environnement ou des agences qui leur sont affiliées. Au niveau national, les instances de gestion du projet sont les Comités de Pilotages Nationaux et les Comités de Pilotages Locaux, alors qu'au niveau régional, le Comité de Suivi Régional supervise la mise en œuvre globale du projet. Sa composition est la suivante : un représentant de chaque ministère ou entité en charge de l'environnement de chacun des pays/autorités concernés, les coordinateurs nationaux du projet, le GEF/PNUD; l'UNOPS; le FFEM/AFD, le Ministère français de l'Environnement, le Coordinateur du Plan d'Action pour la Méditerranée ou son représentant, le Secrétaire Général de la Convention de Ramsar ou son représentant, la Tour du Valat, le Conservatoire du Littoral. Le Comité Consultatif Régional peut inviter, à ses frais, d'autres partenaires ou autorités compétentes : UICN, WWF, Union européenne ou toute autre personnes dont la présence semble appropriée. Le Facilitateur Régional fournit le secrétariat du Comité de Suivi Régional.

Le monitoring et l'évaluation du projet dans le cadre du PNUD/GEF comportent 4 objectifs :

- suivre et évaluer les résultats et les impacts ;
- fournir la base aux décisions concernant les rectifications ou les améliorations nécessaires ;
- promouvoir la responsabilité pour l'utilisation des ressources ;
- documenter, échanger et diffuser les leçons apprises.

Une gamme d'outils est utilisée pour assurer un monitoring et une évaluation effective du projet. Ceux-ci peuvent être appliqués de façon continue (ex. monitoring périodique d'indicateurs) ou ponctuelle (évaluation à mi-parcours, rapports d'audits, évaluations indépendantes).

Conformément aux politiques et procédures du PNUD/GEF, les projets comportant une période de mise en œuvre importante (5-6 ans) sont fortement encouragés à mettre en place des évaluations à mi-parcours. En plus de fournir un point de vue extérieur et argumenté sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du projet, ce type d'évaluation répond aux critères de transparence et d'accès aux informations demandés par le GEF.

Les évaluations de mi-parcours sont destinées à identifier les problèmes éventuels dans la conception du projet, de répertorier les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, d'identifier et de documenter les leçons apprises (y compris les enseignements qui pourraient intéresser la conception et la mise en œuvre d'autres projets GEF/PNUD) et de faire des recommandations concernant les actions spécifiques qui pourraient améliorer le projet. Elles peuvent servir de moyen de validation ou combler les manques de l'évaluation initiale de pertinence, d'efficacité et d'efficience obtenus par le suivi. L'évaluation à mi-parcours fournit l'opportunité d'évaluer les signes annonciateurs de succès ou d'échecs du projet et permet de réaliser rapidement les ajustements nécessaires.

2. Objectifs et extraits du projet

Objectifs de développement : L'objectif général de développement du projet est de conserver globalement les espèces menacées et leurs habitats, en considérant la conservation comme une partie intégrante du développement durable, et en renforçant la capacité des gouvernements et agences non gouvernementales à réaliser leurs objectifs de conservation de la biodiversité.

Le cadre logique du projet a été revu et un nouveau cadre logique a été adopté par toutes les composantes du projet en avril 2001. Les objectifs immédiats et les extraits du projet ont été définis de la façon suivante

Objectifs immédiats	Extraits
1. Promotion des politiques nationales et des instruments s'adressant aux causes de la perte de la biodiversité des zones humides et écosystèmes côtiers et développement de leur capacité.	1.1 Un cadre de travail pour les politiques nationales permettant de traiter les causes de déficience politique qui ont conduit à la perte de biodiversité.
	1.2 Une planification inter-sectorielle au niveau national
	1.3 Un cadre légal et réglementaire fournissant la base d'une protection efficace et durable des zones humides d'une biodiversité significative
	2.1 Améliorer les bases d'information

2. Les causes de la perte de biodiversité sont traitées sur les sites-pilotes et les sites sont protégés.	2.2 Monitoring biophysique et socio-économique sur chaque site
	2.3 Comité de gestion des sites
	2.4 Plans de gestion des sites
	2.5 Unités de gestion locales
	2.5 Unité de gestion des sites SIG
	2.6 Protection de la biodiversité sur les sites
	2.7 Sensibilisation et participation du public
3. "Fermer le cercle de la Méditerranée" à travers un réseau régional pour le transfert de compétences, l'échange et la formation.	3.1 Réseau régional, échanges d'expériences et publications
	3.2 Formation de tous les partenaires du projet

3. Objectifs généraux de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation à mi-parcours sont :

- Evaluer la conception du projet en termes d'objectifs, de stratégie, d'extrants et d'activités ;
- Evaluer les progrès effectués en vue de la réalisation des objectifs et la probabilité de parvenir aux résultats et impacts visés;
- Identifier les points forts et les points faibles dans la mise en œuvre du projet ;
- Fournir une base pour la prise de décisions concernant les rectifications ou les améliorations nécessaires et formuler des recommandations concernant des actions spécifiques qui pourraient être entreprises pour améliorer le projet
- promouvoir la responsabilité pour l'utilisation des ressources
- documenter, échanger et diffuser les leçons apprises et identifier les opportunités de partenariat pour la durabilité des résultats.

De façon spécifique, l'évaluation à mi-parcours devrait répondre aux questions suivantes :

1. Après deux années de mise en œuvre, apparaît-il que le projet, dans sa conception originelle, soit toujours valide et que les objectifs définis puissent être atteints ? Au vu de l'expérience acquise à ce jour, la stratégie du projet doit-elle être ajustée ?
2. Le projet accomplit-il des progrès satisfaisant vers l'impact visé ?
3. Alors que des indicateurs ont été définis dans le cadre logique, un plan de monitoring et d'évaluation plus détaillé a été développé. Les indicateurs définis dans

le cadre logique sont-ils toujours valides ou doivent-ils être ajustés en fonction du plan de monitoring et d'évaluation interne ? Les nouveaux indicateurs proposés reflètent-ils l'ensemble des objectifs du projet et modifient-ils la force du projet d'une façon ou d'une autre. Ces modifications sont-elles intéressantes par rapport aux objectifs originels ? Une grille de mesures a-t-elle été définie et est-ce que l'impact peut-être objectivement mesuré ? Si non, comment pourrait-on la définir pour améliorer la mesurabilité ?

4. La mise en œuvre et les modalités d'exécution du projets opèrent-elles de façon efficace et efficiente ?
Y a t il une répartition claire des rôles et responsabilités entre les différents acteurs ? Existe-t-il une communication efficace entre toutes les parties ? Quels sont les points forts et les points faibles ? Comment la mise en œuvre et les modalités d'exécution du projet pourraient-elles être améliorées au niveau national et régional ?
5. De façon générale, comment le projet aborde-t-il la seconde partie de son parcours ? Quelles corrections pourraient être apportées pour renforcer son impact au vu des objectifs définis à son origine ?
6. Leçons apprises: ex.
 - Comment les résultats/impacts visés pourraient-ils être atteint de façon plus efficace et efficiente ?
 - Quels ont été les succès obtenus et pourraient-ils être considérés comme la "meilleure" pratique ?
 - Qu'est-ce qui aurait pu se faire différemment dans un projet similaire dans l'avenir ?
 - Qu'est ce qui n'aurait pas dû se faire et qui a prouvé un impact faible ou négatif par rapport à l'objectif général du projet ?

Il doit être noté que le projet opère à différents niveaux : activités sur les sites, développement des capacités nationales (6 pays) et niveau régional. Les questions ci-dessus doivent s'adresser aux niveaux appropriés.

Ainsi, un cadre de travail pour la revue des impacts du projet pourrait être défini comme ci-dessous :

	niveau régional	niveau national	niveaux local (Validé pour 2 sites par pays)
Impact sur la biodiversité/ conservation des Z.H. et gestion)			
Impact sur la capacité (niveau Individuel, Institutionnel et systématique)			
Impact sur les décideurs (niveaux local et national)			
Partenariat et participation			
Durabilité des résultats/impacts			
Impact sur les politiques et la réglementation en faveur des zones humides et côtières			
Impact sur la réduction de la pauvreté et le développement durable			
Finalisation du projet (mise en œuvre) aux niveaux national et régional			

4. Résultats de l'évaluation

Le résultat principal de l'évaluation à mi-parcours est un rapport d'évaluation structuré de la façon suivante

1. Sommaire
2. Introduction
3. Contexte du développement durable
4. Concept et conception du projet
5. Mise en œuvre du projet : dispositifs de la mise en œuvre, progrès accomplis dans la mise en œuvre, coordination institutionnelle au niveaux national et régional ;

6. Résultats/impact du projet et durabilité
7. Conclusions - recommandations
8. Annexes comprenant le cadre de travail pour l'évaluation de l'impact du projet.

5. Méthodologie pour l'évaluation

5.1. Déroulement de l'évaluation

Compte tenu de l'urgence, l'évaluation à mi-parcours se déroulera en deux phases :

1. Evaluation du contexte institutionnel et des dispositions de mise en œuvre du projet régional RAB/97/G31.

Cette évaluation fera partie intégrante de l'évaluation du projet. Approximativement une semaine sera allouée à cette évaluation et inclura une visite à la RFU. Elle aura lieu avant la réunion du Comité Consultatif qui est programmée pour la dernière semaine de juin 2002.

Les points suivants seront examinés par le consultant :

- Revoir les fonctions et responsabilités de l'Unité de Facilitation Régionale (RFU) – l'unité comprenant le Facilitateur régional et la Tour du Valat, et les modalités pour la livraison des extrants
 - Revoir la structure de gestion interne à la RFU comprenant la planification, la coordination et l'exécution des responsabilités pour la mise en œuvre du projet.
 - Evaluer les capacités techniques à la RFU et les capacités de mise en réseau
 - Evaluer l'accès à la RFU du point de vue technique et administratif : préparation des termes de références, contrats, gestion financière, planning, vérification des budgets et prévisions budgétaires.
 - Evaluer le degré de mise en réseau et le suivi procuré aux différentes équipes associées au projet régional : PNUD, experts internationaux, organisations et associations régionales concernées
 - Evaluer la façon dont la RFU a répondu aux besoins et nécessités qui n'ont pas été identifiés dans les documents du projet
 - Evaluer les relations et les rôles institutionnels au niveau de la coordination des composantes régionales, y compris les décideurs, les composantes nationales, le FFEM, le CdL, les ONG et les réseaux.
2. Conduire l'évaluation à mi-parcours selon les termes de références, comme mentionné dans la section 3.

Il est envisagé que l'équipe d'évaluation (2 consultants) visitera les six pays participant au projet et les sites, si possible, dans chaque pays. Une durée de trois semaines est prévue pour les visites dans les pays et les composantes nationales couvriront les frais des missions en fonction de la durée de la mission dans chacun des pays. Une semaine supplémentaire est prévue pour la rédaction du rapport. Les gestionnaires nationaux et les points focaux du PNUD prépareront et fourniront le soutien logistique nécessaire à la mission d'évaluation. A la fin de l'évaluation, l'équipe d'évaluation intégrera les éléments des rapports des composantes nationale dans le rapport régional. Deux jours sont prévus à cet effet.

5.2 Equipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation sera composée (si possible) de deux consultants, (1 international et 1 régional). Les consultants devront avoir une expérience étendue dans le développement et la mise en œuvre des projets internationaux; Ils devront également posséder une bonne connaissance de l'organisation politique et institutionnelle des pays en voie de développement. Les consultants devront également connaître les domaines de l'environnement et du développement durable. Une expérience d'au moins une dizaine d'année dans la gestion de projet est souhaitée.

5.3 Mise en œuvre

Les termes de références généraux ainsi que l'agenda et les dates de mission pour l'évaluation des activités de chaque pays et de ses sites sera établi lors de la réunion du Comité de Suivi Régional à la fin du mois de juin. Toutefois, l'évaluation de la composante régionale (phase 1) comprenant les aspects institutionnels et de gestion se déroulera le plus tôt possible avant la réunion du Comité de Suivi Régional. Les termes de références pour l'évaluation des aspects institutionnels et de gestion au niveau de la composante régionale sont détaillés dans la section 5.1 ci-dessus et constituent partie intégrante des termes de référence généraux pour l'évaluation à mi-parcours.

Il doit être noté que la responsabilité générale de l'évaluation à mi-parcours relève des offices nationaux du PNUD (pour les composantes nationales du projet) et de l'UNOPS pour la composante régionale. L'évaluation à mi-parcours soumettra son rapport sur la première phase de l'évaluation (Evaluation des aspects institutionnels et de gestion au niveau de la composante régionale) à l'UNOPS qui le communiquera au coordinateur régional du GEF-PNUD. Le rapport sur la seconde phase (évaluation des progrès du projet au niveau national) sera soumis aux bureaux du PNUD des pays participants. La Tour du Valat et le conservatoire du Littoral (pour leur commentaire) seront prioritaires par rapport au GEF-PNUD et au FFEM. Une évaluation conjointe des composantes subventionnées par le gouvernement français et celles subventionnées par le GEF est encouragée.

ANNEXE 4. Présentations de la session

technique

Annexe 4.1 Programmes de formation et renforcement des capacités en appui aux activités du projet

Annexe 4.2: Développement un plan de gestion au niveau local

Annexe 4.3: Contribution méthodologique pour la gestion intégrée des zones côtières et humides : Processus et facteurs clés.

Annexe 4.1

Programmes de formation et renforcement des capacités en appui aux activités du projet

Emmanuel Thévenin

Atelier Technique des Espaces Naturels

Place du volet formation dans MedWetCoast

Objectifs

Organisation Bilan (2001-2002) Niveau régional

Actions, produits,

points forts / faibles Niveau national

Actions, produits, points forts / faibles

Discussion, recommandations et validation

Documents du projet MedWetCoast
« le renforcement des capacités grâce à la formation
est l'un des facteurs clés de réussite du projet
MedWetCoast »

Action régionale

Thématiques communes et incontournables Public limité aux acteurs majeurs du projet

Mobilisation de compétences régionales et internationales Dispositif régional 2001 - 2002

- Thèmes traités en lien avec les étapes du projet– Ressources et usages (capitalisation 2002) dimension socio-économique - approche participative

- Du diagnostic de site à la planification de gestion marque la fin de la phase de diagnostic des sites

- Méthodes d'inventaires accord de protocole commun pour le recueil de données spatialisées

- Formation de formateurs sur le plan de gestion mise en œuvre d'une méthodologie commune PdG

- Public ayant bénéficié des formations régionalesSéminaire de Zaranik - Novembre 2001

Experts (total 16): • Albanie 1 • France 6 • G.B 1 • Jordanie 3 • Maroc 1 • Portugal 3 • Spain 1

Pourquoi capitaliser ?

- Analyser et valoriser un capital d'expérience
- Analyser et actualiser de l'information pour en tirer des principes d'actions
- Constituer des références communes
- Renforcer et faire évoluer l'identité professionnelle

Produits de Capitalisation

(versions disponibles en Français et en Anglais)

- Publication MWC 052002
"5 étapes pour un diagnostic socio-économique simplifié"
 - Restitution des interventions du séminaire de Zaranik en ligne sur le site internet
<http://www.medwetcoast.com>
 - Classeur pédagogique de la formation sur l'utilisation des méthodes d'inventaires MedWet dans le projet MedWetCoast
 - CD rom composé de deux modules de formations
- Atelier de formation de Tunis Mars 2001 Mars 2001, Tunis
Formation d'Almada - Février 2001 Formation d'Azraq - Mars 2002 Séminaire Technique Régional Zaranik- Novembre 2001 (<http://medwetcoast.com>)

Points forts / faibles des formations régionales

(d'après l'analyse des résultats l'évaluation et le retour des gestionnaires du projet)

Positifs

- maîtrise d'œuvre (préparation, organisation, suivi, capitalisation)
- travail en concertation (RFU, ATEN et experts techniques) ,
- opportunité de voir d'autres sites et de renforcer les partenariats régionaux
- en phase avec le développement du projet

Faibles

- choix des participants
- non respect des délais d'inscription
- liens limités avec les experts internationaux pour accompagner la mise en application des méthodes, / ajuster certains apports aux besoins nationaux

Activités nationales de formation

- Voyage d'étude (Tunisie et Maroc)
- Formation GIS (Tunisie)
- Formation individualisée (Égypte)
- Journées de restitution de l'état d'avancement du projet aux partenaires nationaux
- Trames de plans de formation (Tunisie, Albanie, Égypte)

des formations nationales

Positifs

- trames de plan de formation existent et des actions sont réalisées.....
- relations ATEN / RFU/ composantes nationales bien établies

Faibles

- stratégies nationales de formation clairement définies ?
- délégation de responsabilité des chefs de projets aux correspondants formation ?
- rôle et charge de travail du correspondant formation sous estimé ?
- ressource humaine limitée sur cet enjeu ?

Discussion / Recommandations Comment améliorer le volet formation ?

- Développer de nouveaux modes de formation
- Implication plus importante des experts internationaux dans les formations nationales
- Appui à la définition des objectifs de formation pour les actions nationales
- Participation des correspondants formation à la prochaine réunion IUCN

- Coopération inter-composantes / niveau sous régional
- Affectation des ressources nécessaires au niveau national

Validations RAC

opérations de formations 2003

Régional

- Séminaire régional sur la stratégie nationale de conservation des zones humides
- Formation régionale sur la participation de la société civile au développement des territoires
- Appui aux formations nationales sur le plan de gestion

National

- Formations nationales sur le PdG
- Plan de formation national
- Réunion des correspondants formation
- 2 à 3 formations/échanges réalisés

Planning des formations MedWetCoast

Trimestre	2 001				2 002				2 003				2 004			
	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
<u>Thème de l'année</u>																
Mise en place du processus de gestion	Connaître pour gérer															
Etablir le cadre institutionnel et définir une stratégie nationale					Définir une stratégie nationale											
Renforcer les bases d'un développement intégré									Vers un développement intégré							
Transférer les pratiques													Généraliser les acquis			
	RAC	Mar				Fran				Tun				Alb		
<u>Sessions de formation</u>																
Ressources et usages . Tunis																
Méthodologie d'inventaire MedWet dans la projet MedWetCoast Lisbonne					18-23 février											
Formation de formateurs sur le plan de gestion. Amman					2-7 mars											
Participation de la société civile. Turquie ?, Majorque ?										2-6 juin						
Suivre et évaluer les opérations de gestion																
Voyage d'étude des politiciens. Paris et Marseille						juin										
<u>Séminaires régionaux</u>																
Du diagnostic de site à la planification .Zaranik																
Stratégie des zones humides. Vlora								7-12 Oct								
Sensibilisation du public. Beyrouth									3-7 février							
Outils de gestion des zones côtières. Oujda ?												nov.				
Études d'impacts sur l'Environnement																
Développer une recherche appliquée à la conservation																

Annexe 4.2

Développement de plans de gestion aux niveaux des sites

Jean-Marc Sinnassamy, Coordinateur de Projet sur les plans de gestion
Deuxième Comité Consultatif Régional du Projet MedWetCoast
27 Juin 2002 - Arles, France

Définition

(MWC Publication 01/2002)

« Un plan de gestion est un document écrit, approuvé et diffusé qui :
- décrit un site, son fonctionnement, ses intérêts, ses problèmes,
- définit des objectifs de gestion et précise les moyens nécessaires à sa mise en place. »

Plan de Gestion = Un cadre de réflexion avant toute action

Un plan de gestion est :

- ◆ Une démarche projet appliquée à un site
- ◆ Le résultat d'un processus de concertation et de négociation
 - ▶ Analyses de données, de problèmes et de débouchés
 - ▶ Négociation avec les parties prenantes ou acteurs locaux.
- ◆ Un outil de décision
 - ▶ Solutions
 - ▶ Idées

Le plan de gestion dépend de :

- ◆ La nature du site, de son statut et de ses utilisations
- ◆ Du niveau d'information disponible
- ◆ La cartographie qui constitue un outil d'analyse essentiel.
- ◆ **La participation et l'implication des acteurs concernés**
- ◆ Du gestionnaire de site
- ◆ La volonté

Un plan de gestion ce n'est pas :

- ◆ Simplement un beau livre
- ◆ Une consultation à court terme sur deux mois

- ◆ Un exercice universitaire
- ◆ Une étape distincte du projet

Un plan de gestion c'est :

- ◆ Une réponse pratique pour résoudre les problèmes de conservation des sites
- ◆ La continuité du diagnostic avant passage à l'action
- ◆ Un ensemble de solutions : technique, légal, institutionnelle, incitatives
- ◆ Les résultats d'une équipe de travail
- ◆ Les résultats de l'implication des acteurs clés
- ◆ Un document de travail pour le gestionnaire du site

Responsabilités du Gestionnaire de site/Coordinateur local

- ◆ Maintenir une relation privilégiée avec les acteurs locaux
- ◆ informer le public et les usagers
- ◆ Entretien des infrastructures de gestion et mise en oeuvre des suivis de terrain.
- ◆ Suivre l'évolution du milieu, assister des programmes de travaux, des recherches scientifiques,
des actions participatives
- ◆ Assurer la surveillance des territoires, le respect des réglementations selon le statut du site

Participation

- ◆ Les communautés locales doivent être plus impliquées dans le projet
- ◆ Les aspects *Sociaux et économiques n'ont pas été pleinement intégrés dans le processus du plan de gestion*
- ◆ L'approche participative et la coordination intersectorielle dans la mise en oeuvre du projet devraient être renforcées
- ◆ Prendre en considération les issues du projet dans les plans locaux
- ◆ La carence d'outils juridiques efficaces pour la protection
- ◆ Pleine implication de toutes les parties

Processus et produit

- ◆ Processus du plan de gestion : l'approche
- ◆ Plan de gestion : le produit

Processus du plan de gestion

- ◆ Discuté à Zaranik et Amman (voir programme)
- ◆ Mise en place de l'équipe gestionnaire du plan
- ◆ Analyse de l'information
- ◆ Implication des décideurs et usagers
- ◆ Sensibilisation
- ◆ Animation de terrain, actions urgentes, suivi
- ◆ Formation & mise en réseau → plan de gestion

Format du plan de gestion



Ramsar & Directives

- Preamble
- Description
- Evaluation
- Objectifs
- Plan d'actions
- Evaluation

- Politique / cadre d'activité / Synthèse
- rapport consolidé du diagnostic de sites

- Cadre logique
 1. Analyse du problème
 2. Formulation des objectifs
 3. Formulation des résultats
 4. Indicateurs
 5. Facteurs externes (suppositions & risques)
 6. Formulation des activités
 7. Plan de travail
 8. Budgets

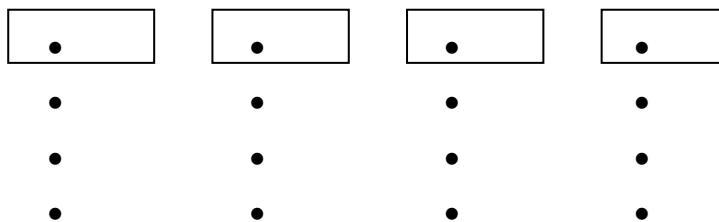
- **Problème principal**

Déclinaison en ensemble d'espèces menacées

- **Cause Immédiate**

Dégradation de l'habitat / destruction des zones humides et des sites côtiers

- **Principales causes**



Rappel des discussions d'Amman

- ◆ Format du plan de gestion
- ◆ Rôle du rapport consolidé de diagnostic de sites

- ◆ Cadre logique
- ◆ Importance de la phase d'analyse du problème
- ◆ Equipe de travail
- ◆ Participation

Assistance technique de la RFU sur les plan de gestion

- ◆ Eléments pratiques
Directives Ramsar, toolkit Eurosite, exemples
- ◆ Lignes directrices
Méthodologies, Principes, Responsabilités, Format
- ◆ Session de formation à destination des formateurs
- ◆ Assistance des experts Internationaux

Processus du plan de gestion (Discuté à Zaranik et Amman)

Atelier local, PRA : validation des étapes au niveau local										
Etudes complémentaires	<i>Coordinateur du plan de gestion, experts et gestionnaire local</i>									
(A définir pays par pays)										
Actions urgentes de gestion	<i>Coordinateur du plan de gestion et gestionnaire local</i>									
(A définir pays par pays)										
Programmes de surveillance	<i>Coordinateur du plan de gestion, experts et gestionnaire local</i>									
Sélection d'objectifs de surveillance et des variables à suivre.										
Etablissement et mise en œuvre des programmes de suivis										
Etablissement et mise en œuvre des programmes de surveillance										
Formation sur les plans de gestion et assistance technique	<i>Coordinateur du plan de gestion, gestionnaire de sites et point focal formation</i>									
Formation régionale de formateurs										
Sessions de formations nationales										
Missions des experts internationaux										
Développement d'un plan de gestion finalisé	<i>Coordinateur du plan de gestion, experts, gestionnaire local et modérateur</i>									
TdR pour le processus du plan de gestion établis par la RFU										
Identification des objectifs de gestions et du mode opératoire										
Production d'une épreuve de plan de gestion										

Annexe 4.3

Contribution à la méthodologie pour la gestion intégrée des zones côtières (ICZM) : Processus et facteurs clés

Martine ANTONA, Économiste
CIRAD- TERA / Programme Espace et Ressources

Sommaire

- 1°. La méthodologie pour les ICZM – Unesco- Guide COI
- 2°. Participation et intérêts des adaptations à l'ICZM
- 3°. Avancées institutionnelles
- 4°. Evaluation constante du processus

Les origines des processus de l'ICZM

Interactions entre :

- *dynamique écologique* : zones côtières, bassin versant....
- *dynamique sociale* :
 - Colonisation humaine,
 - Concentration urbaine et activités économiques
- Activités - Développement irréversible à cours terme
- Aménagements Besoins en gestion et attentes:
Depuis le « whistle-blower », jusqu'aux groupes cibles et à la coordination de la structure

Interactions

- Une bonne définition du problème environnemental (associé ou non à une aire géographique spécifique)
Exemple : local/ global
- Le réseau ou les acteurs concernés définissent l'aire d'intervention appropriée
- Conflits Usage/ droit / pouvoir d'un côté et définition d'une aire de l'autre
Exemple : aménagement du territoire (urbanisation/agriculture) & qualité de l'écosystème
- Régulations des attentes et négociation entre les acteurs (Compensation)*
- Rivalité spatiale liée au développement sectoriel
Exemple : tourisme/ aquaculture
- Impacts sur les ressources et disponibilité des terres:*
Opportunité de prise en charge et d'intégration des coûts par l'industrie
- Régulations multiples et recouvrement des compétences
Exemple: décret/ loi en vigueur sur les marais etc....

Besoins en gestion et attentes

Permettre le développement durable des zones côtières
Choix prioritaires de gestion ?
Préserver l'intégrité de l'environnement
Rôle des experts / de la science ? Quelle information ?
Promouvoir des actions concertées avec les acteurs locaux
Signification ? Quelle participation ? Qui participe ?
Favoriser la nécessité d'intégrer les politiques sectorielles
Quels outils appropriés de gestion pour l'ICZM ?
Comment assurer la cohérence ?

Aider à l'élaboration d'outils d'appui décisionnel
*Quelles décisions ? A quelle échelle ? Basées sur quelle information ? Pour
quels décideurs ?*

Une approche méthodologique: Le guide Unesco/ Coi

Un travail pluridisciplinaire
13 cas d'étude : cadre logique / analyse croisée
La bible sur le processus ICZM
3 phases successives
Processus Dynamique et répétitif (non linéaire)
Présentées par étape
- *taches et outils pour l'exécution*
- *Séparation des réalisations techniques*
- *Résultats en terme de dynamiques sociales, capacité des acteurs,
institutions, règles)*
Approche Inductive et heuristique

Phase 1: Identification Préliminaire

Etapes
0 : *conditions d'initialisation du processus pour l'ICZM*
1 : *faisabilité de réalisation*
se reposer sur une étude de cas
Réserve de biosphère du Cameroun; Réserve naturelle de La Réunion
(étape 0)
Valorisation Patrimoniale / protection de la Nature
SMVM Étang de Thau; Cote D'Opale (étape 1)
Usages multiples : Approches fédératives et mécanisme

Phase 1 : Facteurs clés

Volonté politique d'intégrations inter-institutionnel
Clarté dans les instructions du processus de l'ICZM
(Rôle de l'Etat, des bailleurs de fonds, du projet ?)

Association des populations locales dans l'analyse des besoins
Définition de l'échelle spatiale du problème environnementale
Intégration des dynamiques sociale et économique dès le début du processus

Phase 2 : Préparation

Etapas

2 : *Evaluation socio-environnementale*

3 : *Scénarios : Résultats souhaités et possible*

4: *Elaboration des plans de gestion*

se reposer sur une étude de cas

PRE-COI: Lagoon of Mauritius and environn. Ass. Comoros

(Étape 2: activités multiple, s contraintes de développement

Saint –Cyprien (étape 3): érosion côtières

Le plan directeur régional de Menabe (étape 4)

Phase 2 : Facteurs clés

Risque : intégration s'accompagne d'un transfert de compétences

Le processus doit être inscrit dans le contexte institutionnel

Risque: carence en relais institutionnels pour appuyer les actions locales

Même lors que les actions locales sont efficaces

Secteur privé / association des acteurs économiques

la médiation doit être légitime pour les décideurs et les parties prenantes dans le processus

la médiation à travers des exposés ou bien des réunions ponctuelles n'est pas une médiation

Sélectionner coeur de l'activité pour fédérer les actions

Exemple : Comoros, Menabe

Planification du processus utopique

Problème pour l'acceptation de l'élaboration des plans de gestion

Phase 3 : Exécution

Etapas

5 : *Institutionnalisation*

6 : *Réalisation du schéma de gestion*

4: *Evaluation et ajustement (re-estimer)*

Analyse d'étude de cas

Réserve Mer d'Iroise (Étape 5)

SDAGE RMC (étape 6): Plan général de la gestion de la qualité de l'eau (Act sur l'Eau France)

Phase 3 : Facteurs clés

Risque : limitée à des résultats technique et administratif

Exemple : zonage

Asymétrie de l'information / Usagers et acteurs économiques non impliqués dans les prises de décisions
Faible appropriation et donc faible implication des acteurs
Risque: signaux inappropriés envoyé aux acteurs
Manqué d'encouragement (économique/juridique/ autre : concertation)
Rôle de l'impôt local
Efficacité des mécanismes de financements pour assurer l'exécution de l'ICZM
Pérenniser/ auto financement

Participation et accommodation des intérêts

Plusieurs modes se rapportant à ces objectifs

1. *Eviter les conflits d'intérêts*
2. *Promouvoir l'action collective (ex: débouchés de la gestion)*
3. *Créer un mécanisme de processus décisionnel pour réguler les investisseurs sur les zones côtières*

Légitimation et capacité du droit d'exercer

Identification des droits

Auto organisation

Renforcement des règles

Négociation

Vers une approche récursive dans l'élaboration et l'exécution des plans de gestion

Modes Participatifs

Eviter les conflits d'intérêts

Le résultat du processus ne doit pas suppose une coopération/consensus (coût imposé /obligation d'atteindre les objectifs)

Pari : appropriation des profits »

Promouvoir l'action collective

Atteindre les résultats nécessite la coopération: *objectifs des acteurs interdépendants (ex: bénéfiques, impôts, subventions, exclusion)*

(Objectif commun/ partagé; pré existant ou non)

Créer un mécanisme de processus décisionnel pour réguler les intérêts

Atteindre les résultats nécessite de construire une situation contextuelle, des procédures de négociations

(Efficacité: si adaptation incertaine et si des mécanismes bien adaptés : ex - contractualisation)

Création d'une valeur patrimoniale

Institutionnalisation

Politique

Plan de gestion

Règles

Evaluation constante du Processus: indicateurs

Pertinence des intérêts (visions) /objectifs (scénarios)
Accord sur l'évaluation (cf. participation)
Changements autorisés dans le processus (non linéaire/ en boucle)
Scénarios / chemin critique
Choix des priorités?
Intégration des parties prenantes à travers des arrangements institutionnels, *Qui ne doit pas participer? (Participation/ institutionnalisation)*
Quelles sont les meilleures alternatives à la participation (BATNA, Exit)
Rôle des autres acteurs (NGO, autres)
Utilisation et intégration d'outils
Outils sectoriels (nouveau, à créer?)
Administratif/ juridique/ autres
Séparé/complémentaire

Evaluation constante du Processus: indicateurs

Connaissance et information
Depuis les informations disponibles jusqu'aux informations nécessaires (IS)
Utilité? Tout communiquer ou non ?
Résultats du processus ICZM *Résultats = processus de prise de décision; sensibilisation; changement dans les comportements, participation future)*
Produits = contrats, chartes, plan de gestion...
Objectifs atteints ?
Adaptation et viabilité du processus ICZM
Modes de re-estimation du processus

Conclusion

l'ICZM sur une aire prend tout son sens à travers l'échelle d'investissement: *écosystème/ administratif/ économique ?*
Les investissements ne sont pas dans les dispositifs techniques mais dans l'*Institutionnalisation*
Médiation
Légitimation
Dimension collective des acteurs

ANNEXE 5. Rapport consolidé trimestriel sur
l'avancement des plans de gestions (Avril-
Juin 2002)

Annexe 5. Rapport consolidé trimestriel sur l'avancement des plans de gestion. (Avril - Juin 2002)

Resultats attendus	Indicateurs	Résultats	Problèmes rencontrés	Mesures correctives
1. Constitution de l'équipe responsable du plan de gestion	<p>Nomination des équipes locales, définition de leur termes de références et de leur emploi du temps</p> <p>(Coordinateur du plan de gestion, gestionnaire de sites, experts thématiques, experts international, médiateur local)</p>	<p><u>Egypte</u> Les groupes de travail ont été formulés, comprenant le coordinateur du plan de gestion, les gestionnaires de sites, les experts thématiques et les conseillers technique. Des réunions sont tenues chaque semaine (9 réunions jusqu'à présent).</p>	Recrutement d'un coordinateur de plan de gestion	Le coordinateur a été recruté en mai 2002
		<p><u>Tunisie</u> La gestion actuelle est assurée par l'unité locale de gestion du projet, les structures régionales du CRDA et de l'APAL.</p>		
		<p><u>Albanie</u> - Les équipes locales ont été définies - Les termes de références proposés dans la note de cadrage des plans de gestions ont été traduits.</p>	Suspension des activités du projet	
2. Diagnostic participatif avec les parties prenantes et les parties intéressées	<p>Comité local de gestion, réunions publiques et privées, ateliers, élaboration des paramètres de suivis avec la participation des usagers, etc.</p> <p><i>(prise de rendez vous, statut des participants, ordre du jour, principales conclusions)</i></p>	<p><u>Egypte</u> Validation des résultats du diagnostic de sites ainsi que du processus du plan de gestion à travers les réunions du comité local: Burullus: 4/6/2002 Zaranik: 11/5/2002 Omayed: réunions des communautés locales en présence du personnel des sites & du conseiller en gestion participative :10/2001, 11/2001, 2/2002.</p>		

		<p><u>Tunisie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de 3 conventions avec les ONG locales (AAO pour Zambra, ATPNE pour la Maâ moura, et ATPNE pour Korba) - en Avril 2002, Un journée de sensibilisation et d'information en direction des élèves d'un établissement scolaires des villes de Korba et Tazerka 		Les TdR sur les études de plans de gestion prévoit le recrutement par le bureau d'études, un spécialiste en développement local et 2 modérateurs
		<p><u>Albanie</u></p> <p>Le comité local implique différentes institutions locales et représentants de communes.</p>		Réunions, ateliers diagnostic participatif pas encore réalisés
<p>3. Amélioration de la base de données</p>	<p>Cartographie, documentations scientifiques, techniques et administratifs, etc.</p> <p><i>(Indication de type de carte ou de document, le titre, les auteurs, la date, les principales conclusions)</i></p>	<p><u>Egypte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude Hydrologique/eau pour Burullus (finalisée) - étude Hydrologique/eau pour Zaranik (en cours) - étude par Dr. I. Shennawy du bassin versant pour Omayed (en cours). - L'étude par Dr. M. Tawfik de la gestion de la pêche pour Burullus (finalisée) & Zaranik (en cours) - Les études de gestion des oiseaux par Dr. M. Tharwat pour les trois sites sont en cours. - L'étude de la gestion des roseaux par Dr. K. Shaltout pour Burullus est en cours. - L'étude du zonage de Burullus par le Dr. Shaltout est finalisée. - L'étude du zonage de Zaranik par le Dr. A. Khedr est finalisée. - L'étude du zonage d'Omayed par le Dr. Y. Al Sodany est finalisée. - Cartographies pour tous les sites (satellite images 2001) - Cartographies des zones centrales pour tous les sites. 		

		<p><u>Tunisie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Photographies aériennes (1/10000) acquises en mars 2002 - la base cartographique (échelle 1/5000) nécessaire pour la réalisation des plans de gestion est en cours 		
		<p><u>Albanie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les cartes des sites les plans de zonage et les cartes thématiques sont réalisées par le Centre d'Etudes Géographiques. - Les rapports de diagnostic de sites sont réalisés. Quelques fiches MedWet et la base de données sont en cours de compilation pour plusieurs sites. 		Expert SIG pas encore recruté
<p>4. Activités de terrains, développement d'actions de gestion et de suivi</p>	<p>Actions entreprises sur le terrain, gestion et surveillance, paramètre à suivre</p> <p><i>(Indication de date, de lieu, de type d'activité, les noms des personnes ou de l'organisation impliquée, les objectifs et principaux résultats)</i></p>	<p><u>Egypte</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Burullus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - activités de suivis: qualité de l'eau, sédimentations et propriétés physiques par l'institut d'étude de l'eau, Ministère de l'irrigation. - Mission de terrain de l'équipe SIG pour vérification, Mai 2002 - La construction d'un centre d'accueil pour les visiteurs doit être finalisée en Août 2002. - Dragage des buses et des canaux, recommandé par l'expert en hydrologie, sera discuté par le comité consultatif local. - Nettoyage des déchets solides déposés sur les rives , sera discuté par le comité consultatif local. - Coordination entre EEAA et la province de Kafr El Sheikh pour allouer un terrain faisant office de décharge publique. <p style="text-align: center;"><i>Zaranik</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - activités de suivis: qualité de l'eau, sédimentations et propriétés physiques par l'institut d'étude de l'eau, Ministère de l'irrigation. - Paramètres/relevés concernant la préparation de données socio-économiques et configuration de la population locale 		

		<p>par le conseiller en gestion participative avec le soutien des communautés locales à travers une approche participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination avec différents secteurs afin de promouvoir l'écotourisme en mettant en place une aire d'observation d'oiseaux à la frontière orientale de Zaranik par le projet au niveau du site et au niveau central - Motivation des communautés locales pour le montage d'organisations pour le développement de sociétés locales - Acquisition de moteurs pour les associations de pêcheurs, demande formulée par la population locale <p style="text-align: center;">Omayed</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bannissement du pâturage et fouilles par le personnel du site - Réhabilitation de puits romains par le personnel du site avec l'appui des populations locales - Organisation de journées de nettoyage par le conseiller en développement local et le personnel du site, avec le soutien des populations locales - Coordination avec EEAA pour allouer un environnement favorable pour stocker les déchets au niveau local et central du projet. - Gestion de classes d'alphabétisation et de sensibilisation à destination des femmes, à la demande des populations locales. - Motivation des communautés locales pour le montage d'organisations pour le développement de sociétés locales 		
--	--	---	--	--

		<p><u>Tunisie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise au point d'un plan de surveillance pour l'estuaire de Oued Abid en partenariat avec l'institut national agronomique de Tunis (Islam Ben Ayad) - Suivi de l'évolution des dunes du secteur de Korba avec la contribution de la Faculté des Sciences de Tunis (Mouna JEBALLAH) - Un programme de surveillance pour les zones humides a été mis au point, et un ingénieur a été recruté pour la réalisation de ce programme (Mme Samia Boufarès) 		
		<p><u>Albanie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du canal sur la lagune de Narta, nettoyage de la forêt et reforestation de 10 ha à Pish-Pori et 2 ha à Orikumi ont été réalisés. - Des sociétés locales ont réalisé ces actions. - Les activités de sensibilisation du public impliquant la population locale ont été menées à bien. - La surveillance hydrologique est en cours de réalisation. 		Besoin d'augmenter les capacités de la population locale
<p>5. Actions de Formations et développement de réseau</p>	<p>Participation de la population locale au projet, en formation, réunions et missions des experts nationaux et international, etc.</p> <p><i>(Indication de date, de lieu, les noms des participants, les objectifs et principaux résultats)</i></p>	<p><u>Egypte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois représentants des populations locales sur trois sites ont participé au premier séminaire technique régional qui a eu lieu à Zaranik en Novembre 2002. - 40 participants à un programme de sensibilisation du public sur l'importance des zones humides, Octobre 2000. - Mission de l'ATEN, d'appui à l'organisation d'un programme de formation nationale sur les plans de gestion, Mai 2002. - Juin 2002, mission d'un expert international sur les plans de gestion pour mener les visites de terrain sur trois sites, révision et évaluation des progrès achevés par le groupe de travail national sur les plans de gestion, proposition et assistance dans le processus. 		

		<p><u>Tunisie</u> Participation de 7 formateurs aux formations de Jordanie et du Portugal.</p>	<p>Ces formations ont été très bénéfiques, à l'exception de la base de données MedWet qui ne peut être appliquée qu'aux zones humides</p>	
<p>6. Autres actions</p>	<p>Autres activités non mentionnées au dessus</p> <p><i>(Indication de date, de lieu, de type d'activité, les noms des personnes ou de l'organisation impliquée, le type d'activité, les objectifs et principaux résultats)</i></p>	<p><u>Egypte</u> Basés sur la mission de l'expert international, évaluation du site, objectifs de conservations, et actions prioritaires ont été identifiés.</p>		